



République Islamique de Mauritanie  
Honneur - Fraternité - Justice  
Ministère de l'Economie et des Finances

# RAPPORT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

PROJET DE LOI DE  
FINANCES DE L'ANNÉE  
2025

Novembre 2024

## Table des matières

Introduction.....	4
I- Situation économique internationale .....	4
I.1. La Croissance économique mondiale.....	4
I.2 L'inflation .....	5
I.3. Le Commerce mondial .....	6
II. Situation économique nationale récente .....	6
II.1. Croissance économique.....	6
A- Evolution 2022-2023.....	6
B- Evolution 2024-2025.....	8
II.2. Inflation .....	10
II.3. Secteur extérieur .....	10
II-4 Dette Publique.....	11
II-4-1 Portefeuille de la dette publique totale au 30 juin 2024 .....	11
II-4-2 Coûts et risque du portefeuille projeté à fin 2024.....	14
III-Mise en Œuvre et Perspectives de la SCAPP.....	15
III-1 Bref aperçu sur la mise en œuvre de la SCAPP .....	15
III- 2 Perspectives de la SCAPP pour la période 2021-2025.....	21
IV. Finances Publiques.....	23
IV-1 Evolution récente (2022 -2023) et situation à fin septembre (2023 - 2024) .....	23
A- Les recettes.....	23
B- Les dépenses .....	25
C- Soldes budgétaires .....	27
IV-2-Exécution globale du ProPEP .....	28
V. Perspectives économiques et financières 2025 .....	30
V.1. Les grands objectifs du projet de loi de finances 2025 .....	30
V.2. Grandes masses du projet de budget 2025.....	32
V.2.1. Principales composantes des recettes.....	32
V.2.2. Principales composantes des dépenses 2024.....	33
V.2.3. Solde budgétaire.....	35

## Liste des Figures

Figure 1: Croissance Mondiale.....	4
Figure 2: Croissance par Région.....	5
Figure 3: Volume du commerce internationale.....	6
Figure 4: Croissance réelle 2023-2026 .....	8
Figure 5: Contribution des secteurs au PIB .....	9
Figure 6: Profil d'amortissement de la dette projeté à fin 2024 .....	15
Figure 7: Taux de Croissance du secteur primaire .....	17
Figure 8: Secteur Secondaire .....	18
Figure 9: Secteur Tertiaire.....	19
Figure 10: Recettes 2022-2023 en Milliards .....	24
Figure 11: les recettes fin septembre 2023-2024 .....	25
Figure 12: Dépenses 2022-2023 en Milliards .....	27
Figure 13: Exécution des dépenses sept 2023-2024 .....	27
Figure 14: Répartition des Recettes en 2025 .....	32
Figure 15: Répartition des recettes fiscales .....	32
Figure 16: Répartition des dépenses en 2025.....	33
Figure 17: Dépenses de fonctionnement 2025.....	34
Figure 18: Répartition des dépenses d'investissements.....	34
Figure 19: Soldes budgétaires 2025.....	35

## Liste des Tableaux

Tableau 1:Encours de la dette extérieure par activité Economique, MRU, Million.....	13
Tableau 2: Coûts et risque du portefeuille projeté à fin 2024.....	14

## Introduction

Le Rapport économique et financier (REF) 2025, élaboré conformément à l'article 42 de la Loi Organique relative aux Lois de Finances N° 2018.039 du 9 octobre 2018, accompagne le projet de loi de finances pour l'année 2025 en fournissant une analyse détaillée de l'état économique et financier de notre pays. Ce document revêt une importance particulière, car il marque la préparation de la première loi de finances intégralement alignée sur les orientations du programme présidentiel de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, intitulé "Mon Ambition pour la Patrie". Ce programme constitue la pierre angulaire des actions du gouvernement et le socle de ses stratégies de développement. Le REF 2025 est structuré autour de plusieurs axes majeurs, permettant une lecture complète des performances économiques récentes et des perspectives futures. Il débute par une analyse de la situation économique internationale, en mettant en lumière les tendances de la croissance mondiale, de l'inflation et du commerce. Ensuite, il examine la situation économique nationale récente, en couvrant l'évolution de la croissance, de l'inflation, de la dette publique et des finances publiques au cours des dernières années. Un volet important est également consacré à la mise en œuvre et aux perspectives de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP), qui structure les efforts du pays vers un développement inclusif et durable.

Globalement, la croissance de l'économie de notre pays devrait ralentir à 4,6 % en 2024, après avoir atteint 6,5 % en 2023, et se stabiliser à 4,2 % en 2025. Les recettes budgétaires devraient augmenter de 5,89 % pour s'élever à 110,5 milliards MRU en 2025, soutenues par une hausse des recettes fiscales de 7,27 %, atteignant 72,23 milliards MRU, essentiellement alimentée par les taxes sur les biens et services ainsi que par les impôts sur les bénéfices et profits.

En matière de dépenses, une augmentation importante des investissements est prévue. En effet, les dépenses d'investissement atteindront 51,19 milliards MRU en 2025, dont 78 % financées par des ressources intérieures, une progression significative par rapport aux 42,14 milliards MRU en 2024. Ce renforcement des investissements publics appuie le programme gouvernemental de développement des infrastructures, essentiel pour soutenir la croissance économique et les objectifs du programme présidentiel. Le déficit budgétaire devrait quant à lui atteindre -6,37 milliards MRU en 2025, en raison des

investissements prioritaires, traduisant ainsi l'engagement de l'État à stimuler l'économie tout en respectant les exigences de prudence budgétaire.

## I- Situation économique internationale

### I.1. La Croissance économique mondiale

La croissance mondiale devrait rester stable, à 3,2 % en 2024 et 2025. Les projections de croissance restent pratiquement inchangées par rapport à celles figurant dans l'édition de juillet 2024.

Figure 1: Croissance Mondiale



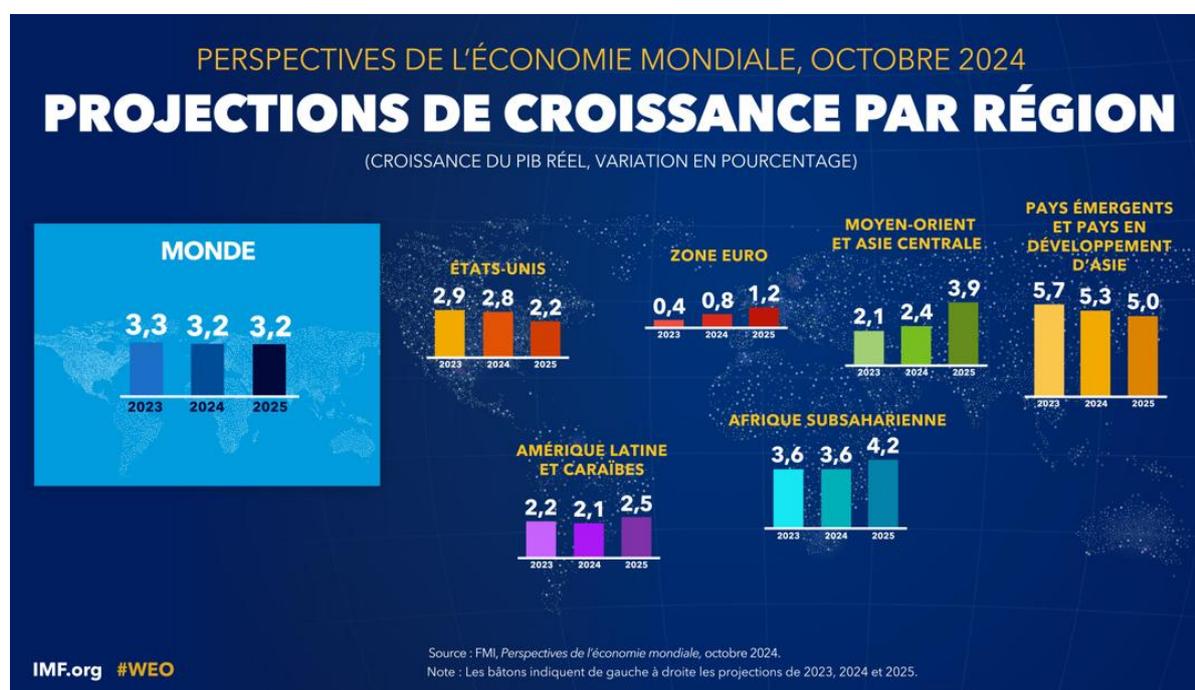
La croissance économique mondiale présente actuellement des disparités significatives entre les différentes régions. Dans les pays avancés, la situation est mitigée : la croissance américaine est plus robuste que prévu et compense en partie le ralentissement observé dans d'autres économies avancées, comme celle de la zone euro, où les prévisions économiques ont été révisées à la baisse. Pour l'ensemble des pays avancés, la croissance est projetée à 1,7 % en 2023 et 1,8 % en 2024 et 2025.

Dans les économies émergentes et en développement, les perspectives sont également diversifiées. La croissance en Asie bénéficie d'une forte demande dans les secteurs des semi-conducteurs et de l'intelligence artificielle, ce qui a conduit à des prévisions rehaussées pour la région. Cependant, d'autres régions comme l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient-Asie centrale font face à des révisions à

la baisse de leurs prévisions de croissance. Le taux global de croissance pour les économies émergentes était de 4,4 % en 2023, et diminuerait à 4,2 % en 2024 et 2025.

Pour l'économie mondiale dans son ensemble, la croissance devrait s'établir à 3,3 % en 2023, pour passer à 3,2 % en 2024 et rester stable à ce niveau en 2025. Ces variations dans la croissance soulignent la complexité des enjeux économiques mondiaux, qui nécessitent des ajustements et des stratégies spécifiques pour chaque région en fonction de ses propres défis.

Figure 2: Croissance par Région



## 1.2 L'inflation

Les prévisions d'inflation mondiale, de 6,7 % en 2023, sont revues à la baisse avec des prévisions de 5,8 % en 2024 et 4,3 % en 2025. Les pays avancés devraient atteindre leurs cibles d'inflation plus rapidement que les pays émergents, où les prix des services demeurent élevés. La trajectoire de désinflation pourrait cependant être perturbée par des hausses de prix des produits de base dans un contexte de tensions géopolitiques.

Les marchés financiers demeurent vulnérables, et des fluctuations soudaines pourraient resserrer les conditions financières, freinant ainsi la croissance, notamment dans les pays en développement, qui sont exposés à des sorties de capitaux et à des risques de surendettement. De même, la persistance des problèmes dans le secteur immobilier chinois pourrait éroder la confiance des consommateurs et peser sur la croissance mondiale.

Face aux déséquilibres persistants, les autorités doivent ajuster leurs politiques budgétaires pour garantir la viabilité de la dette publique. Les réformes structurelles sont essentielles pour améliorer les perspectives de croissance, tout en soutenant les populations les plus vulnérables. La coopération multilatérale reste cruciale pour accélérer la transition écologique et minimiser les risques de fragmentation géoéconomique.

### I.3. Le Commerce mondial

La dernière édition des « Perspectives du commerce mondial et statistiques » de l'OMC anticipe une reprise du commerce mondial en 2024 et 2025, avec des taux de croissance projetés de 2,6 % et 3,3 %, après une contraction de 1,2 % en 2023 liée aux coûts élevés de l'énergie et à l'inflation, particulièrement en Europe. Malgré les tensions géopolitiques et les conflits, la croissance devrait bénéficier d'une stabilisation de l'inflation, d'une reprise de la demande de biens manufacturés et de taux d'intérêt plus bas.

Les tensions géopolitiques réorganisent les échanges, avec un ralentissement des flux commerciaux entre les États-Unis et la Chine.

Figure 3: Volume du commerce internationale



Note : Les chiffres pour 2024 et 2025 sont des projections. Le commerce des marchandises a augmenté de 2,5 % par an en moyenne entre 2010 et 2023, tandis que la croissance du PIB a été de 2,7 % en moyenne.

Source : OMC, pour le volume du commerce des marchandises, et estimations consensuelles pour le PIB.

## II. Situation économique nationale récente

### II.1. Croissance économique

#### A- Evolution 2022-2023

L'économie nationale a connu en 2022 une reprise vigoureuse, avec un taux de croissance du PIB en volume de 6,8% due principalement à une relance des activités

extractives et du secteur des services mais aussi du secteur primaire notamment l'agriculture.

Cependant, la croissance économique en 2023 a enregistré un taux de 6,5%. Ce léger ralentissement s'explique par la baisse du rythme de croissance des secteurs tertiaire et secondaire combinée à un repli de la croissance du secteur primaire. La contreperformance observée au niveau du secteur primaire est principalement liée au repli des activités de pêche qui ont connu une chute importante de 14,2%.

En 2022, la croissance économique a rebondi à 6,8%, grâce à une forte reprise des activités extractives et des services, qui ont respectivement contribué à hauteur de 3,8 et 3,3 points à cette croissance. Le secteur primaire a connu une hausse de 8,7%, tirée principalement par la performance de l'activité agricole (+24,9%), soutenue par une saison d'hivernage exceptionnelle et une reprise de la croissance dans le secteur des pêches (+4,2%). Le secteur secondaire a également rebondi, affichant une croissance de 12,5%, grâce à la reprise des activités extractives (+18,3%) et des activités manufacturières (+8,2%). Cependant, le secteur de la construction a subi un repli de 10,2%.

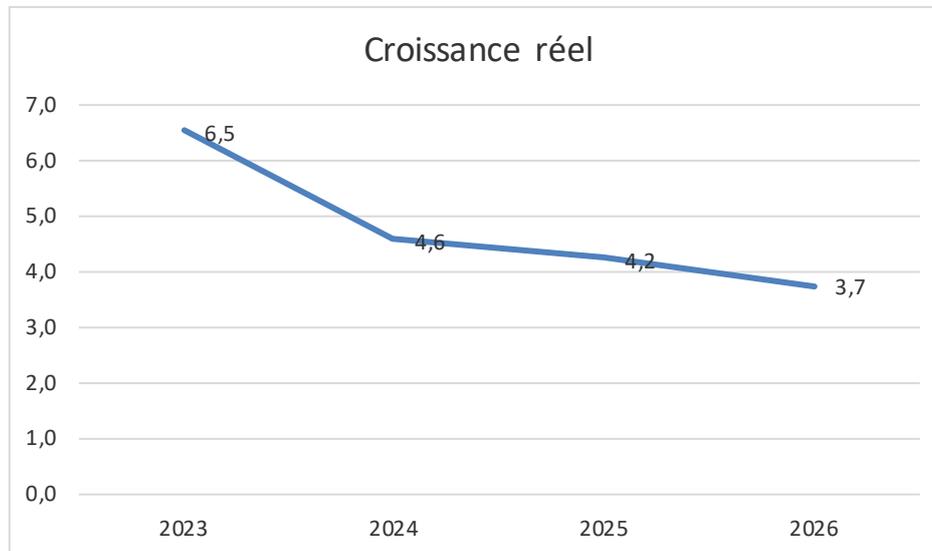
En 2023, les comptes provisoires établissent une croissance soutenue de 6,5%, malgré un léger ralentissement, portée principalement par les secteurs secondaire et tertiaire. Le ralentissement est plus marqué par la contreperformance du secteur primaire du fait de la forte baisse de l'activité des pêches (-14,2%). Les nouvelles réglementations pour réguler la pêche, comme la limitation des quantités capturées et le zonage, ont entraîné un désintérêt des opérateurs et une baisse des captures de pélagiques de 23%, impactant la production de farine et d'huile de poisson.

Dans le secteur secondaire, la croissance est largement due à l'extraction de minerai de fer, de cuivre et d'or, avec des croissances respectives de 9,6% et 10,6%, stimulées par des records de production de la SNIM et le succès du projet 24K à Tasiast. Cependant, les activités manufacturières ont subi un repli de 1,3% à cause de la baisse des activités de transformation de produits de la pêche de 34,5% en un an, et de la production de ciment. Les activités de construction ont toutefois connu un rebond de 3,9% en 2023 après le plongeon de 10,1% enregistré, en 2022.

Enfin, le ralentissement du secteur tertiaire s'explique par la baisse des activités commerciales (-1,8%) et de transport (-0,3%), liée au recul des activités du Port Autonome de Nouakchott en 2023.

## B- Evolution 2024-2025

Figure 4: Croissance réelle 2023-2026

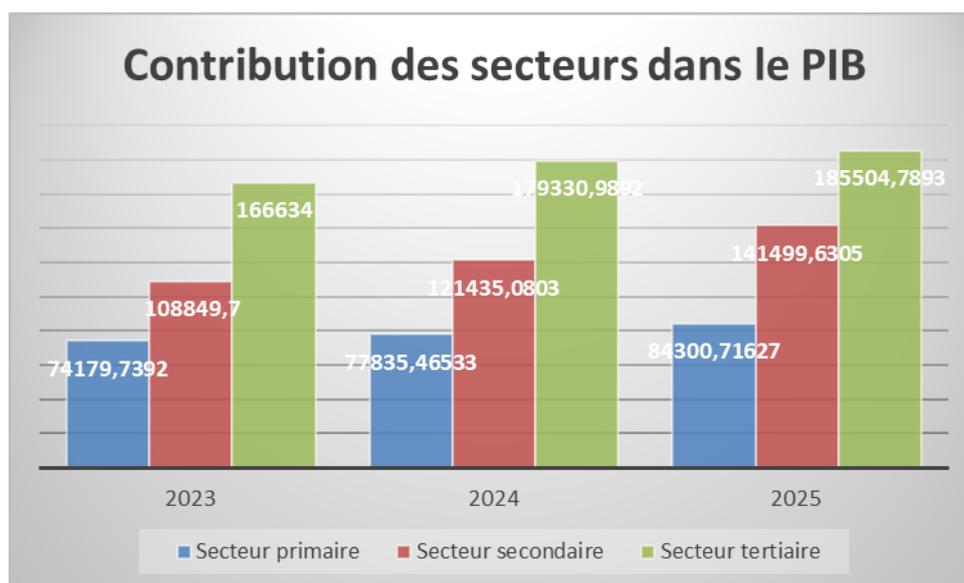


Les perspectives à moyen terme sont largement favorables mais sujette à des risques baissiers. Sur la période 2024-2025, la croissance devrait être de 6 % en moyenne, grâce à l'augmentation de la production d'or et de fer, au début des exportations de gaz et à l'augmentation de la production agricole.

Le début de la production de gaz pourrait dégager une marge de manœuvre budgétaire de 0,5 à 1,2 % du PIB par an pour soutenir les dépenses d'infrastructures.

Ces perspectives restent soumises aux risques liés à l'évolution d'un environnement international de plus en plus marqué par la fragmentation géoéconomique qui affecteraient de manière négative la croissance économique. De telle situation pourrait affaiblir les exportations et les recettes extractives et augmenter les prix des importations et partant réduirait les réserves et aggraverait la fragilité de l'économie nationale. De même les risques de catastrophe climatique plus fréquents, les inondations pourraient provoquer un choc sur les prix et compromettre les perspectives de croissance.

Figure 5: Contribution des secteurs au PIB



- **Secteur primaire :**

Le secteur primaire devrait connaître un rebond de 6,8% en 2024 contre une baisse de 1,2% en 2023. Cette évolution s'explique d'une part par la reprise attendue des activités de pêche du fait de la révision des textes régissant l'exploitation et la gestion des ressources halieutiques, le redéploiement de la flotte par type de pêcherie, la levée des contraintes du plafonnement des captures et de limitation du nombre de rotation. Cette performance continuerait en 2025 avec un taux de croissance du secteur projeté à 5,17%.

- **Secteur secondaire**

Ce secteur devrait voir sa dynamique ralentie par la baisse des exportations de l'Or artisanal et de la production de la MCM. Ainsi la croissance du secteur devrait s'établir à 2,1% en 2024 contre 5,8% en 2023. En 2025, la croissance réelle du secteur secondaire devrait s'accélérer pour atteindre 4,32%, grâce à la montée de la production de la SNIM et au démarrage de la production de gaz du gisement de Grand Tortue Aheymim (GTA).

- **Secteur tertiaire**

Concernant le secteur tertiaire, il continue sa dynamique pour afficher une croissance de 5,3% en 2024 du fait de la reprise des activités de commerce et des transports et de la bonne tenue des autres activités de service. En 2025, la croissance réelle de ce secteur pourrait se situer à 4,03% grâce aux performances du secteur financier, des transports, de l'information et de la communication.

## II.2. Inflation

L'inflation a atteint 5,7% en glissement annuel et 3,6 en moyenne annuelle en 2021 et connu des pics au cours de l'année 2022 avec un taux d'inflation de 11% en glissement annuel et 9,6% en moyenne annuelle. L'envolée des prix au cours de cette période s'explique par plusieurs facteurs, entre autres les répercussions de la pandémie de Covid 19, la guerre en Ukraine ayant entraîné une perturbation des chaînes d'approvisionnement, et une baisse de la production.

En 2023, une détente sur les prix a été enregistré avec un taux d'inflation de 5% en moyenne annuelle et de 1,6% en glissement annuel. Ce mouvement de désinflation s'explique par le resserrement des politiques monétaires des banques centrales, la baisse des prix des produits alimentaires sur le marché international ainsi que par les efforts entrepris par le gouvernement pour atténuer les effets négatifs sur les populations à faible revenu.

Aussi, la situation du marché mondial des matières premières, en 2023, était marquée par le recul des cours du pétrole brut. En effet, le cours moyen du baril du pétrole a perdu 16,8% de sa valeur, et ce comparativement à l'année 2022.

De même, les prix des produits de base sur le marché international a entraîné une détente sur les prix intérieurs, avec une inflation de 2,7% en glissement annuel à fin septembre 2024 contre 3% en septembre 2023. En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 2,4% en septembre 2024 contre 7,5% en septembre 2023. En 2024 et 2025, l'inflation pourrait se situer respectivement à 3% et 4% en glissement annuel.

## II.3. Secteur extérieur

En 2023, les comptes extérieurs ont affiché une amélioration caractérisée par une réduction du déficit courant et une accumulation des réserves internationales de change. Le déficit courant a diminué pour se situer à 9,0% du PIB contre 15,0% en 2022. Cette amélioration est principalement due à plusieurs facteurs, notamment la bonne tenue relative des exportations, stimulées par le secteur minier (notamment le fer et l'or), ainsi que la baisse des importations liée d'une part à la diminution des prix des produits alimentaires et de l'énergie et d'autre part, à l'avancement de la phase de développement du projet gazier GTA réduisant ainsi les besoins en importations d'équipements.

Cette amélioration a également été favorisée par la hausse du rendement des réserves extérieures dans un contexte de hausse des taux d'intérêts sur le marché international. Parallèlement, le solde du compte des opérations financières a diminué en 2023 par rapport à 2022, tout en restant positif. Les flux

d'investissements directs étrangers (IDE), principalement dirigés vers le secteur des hydrocarbures, ont continué à soutenir ce compte.

Le solde global de la balance des paiements a enregistré un excédent de MRU 7,4 milliards en 2023, comparativement à MRU 13,4 milliards en 2022. Les réserves officielles de change ont également rebondi de 8,2%, atteignant USD 2001 millions en 2023, après avoir subi une baisse d'environ 7,8% en 2022. En termes de couverture des importations, le niveau des réserves s'est également amélioré, passant de 5,8 mois d'importations en 2022 à 6,0 mois d'importations en 2023.

#### **II-4 Dette Publique**

La situation de la dette publique de la République Islamique de Mauritanie s'est considérablement améliorée suite aux réformes entreprises ces dernières années en matière de finances publiques pour améliorer et maintenir la viabilité budgétaire. Ces réformes ont permis également de réduire progressivement l'endettement en renforçant la politique monétaire et de change en vue d'une meilleure maîtrise de l'inflation et d'une plus grande résilience de l'économie nationale aux chocs exogènes.

Le niveau d'endettement reste maîtrisé et en deçà du plafond des 70%. Le taux d'endettement s'affiche à 47,5% du PIB en 2023, en dépit des chocs extérieurs récents.

La dette extérieure et la dette intérieure représentent respectivement 37% et 7% du PIB.

La dette publique est ressortie légèrement en hausse au premier semestre 2024, tirée par la dette intérieure, la dette extérieure étant en baisse. L'encours de la dette publique s'est établi au 30 juin 2024 à 178 Milliards MRU contre 166 Milliards MRU à fin décembre 2023, ce qui correspond à une progression de 7%. Cette augmentation est consécutive à la hausse de l'encours de la dette intérieure, portée par les obligations (+25,3%) émises en 2024. Quant à la dette extérieure, elle a enregistré une baisse de 11% à fin juin 2024 par rapport à son niveau à fin décembre 2023.

##### **II-4-1 Portefeuille de la dette publique totale au 30 juin 2024**

La dette publique totale au 30 juin 2024 est de 177 829 ,90 millions de MRU, composé de 84,05% de dette extérieure et de 15,95% de dette intérieure.

###### **a- Dette Extérieure**

Au 30 juin 2024, l'encours de la dette extérieure de la Mauritanie s'élève à 149 463,28 millions de MRU, soit 84,05% du total de la dette. Il se subdivise en 59,06% de dette envers les créanciers multilatéraux, 40,94% de créanciers bilatéraux.

La structure de la dette en devises est fortement dominée par le dollar américain et les monnaies qui s'y rattachent.

Par rapport à l'encours total, le portefeuille de la Mauritanie a une exposition significative aux risques de taux de change d'environ 85,3% tiré par le dollar américain.

Généralement, la dette extérieure en majorité concessionnelle est contractée à des taux fixe. Par conséquent, le risque de refinancement qui pourrait résulter des échéances arrivées à terme reste modéré.

#### **b- Dette intérieure**

Au 30 septembre 2024, le stock de la dette intérieure, comprenant l'encours des titres publics et la dette de la BCM vis-à-vis de l'État, s'élevait à 30 milliards MRU. Cet encours se répartit en 13,66 milliards MRU pour les titres publics et 16,31 milliards MRU pour la dette de la BCM.

La réduction du déficit budgétaire de l'État, qui passe de 6,21 milliards MRU dans la LFI 2024 à 3,36 milliards MRU dans la LFR 2024, entraîne une baisse des besoins de financement de 2,85 milliard MRU. Pour répondre à ces besoins, principalement liés au déficit budgétaire et aux financements extérieurs nets, le tableau de financement du PLFR 2024 prévoit de recourir à l'émission de titres du Trésor et à l'utilisation des liquidités disponibles dans le CUT de la BCM. En conséquence, l'encours des titres du Trésor (BT, BIT, OT) devrait augmenter de 4,45 milliards MRU par rapport aux prévisions de la LFI 2024.

Outre le financement des besoins de l'État, le recours aux émissions de titres du Trésor vise également à :

- Mobiliser des ressources domestiques pour réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change ;
- Stimuler le marché des titres du Trésor en favorisant une participation accrue des banques ; et
- Préserver les liquidités disponibles à la BCM pour garantir des fonds suffisants pour les dépenses imprévues et obligatoires.

## Encours de la dette extérieure par activité Economique, MRU, Million

Tableau 1: Encours de la dette extérieure par activité Economique, MRU, Million

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	2020	2021	2022	2023	31/03/2024	% du total fin Mars 2024
ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET D'APPUI	2238	2352	2403	1567	2406	0,0
ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS ET ORGANISMES EXTRA-TERRITORIAUX	5621	8629	8815	7687	8902	0,1
ACTIVITÉS EXTRACTIVES	1587	1771	1809	1730	1811	0,0
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES	23775	24739	25272	26210	24353	0,2
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	766	889	908	830	902	0,0
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	5374	7386	7545	6805	7724	0,1
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	487	472	482	510	489	0,0
AUTRES SERVICES SOCIAUX	683	932	952	849	957	0,0
COMMERCE DE GROS & DÉTAIL, RÉP. DE VÉHIC. AUTO. & MOTOCYCLES	71	87	88	83	90	0,0
CONSTRUCTION	12734	15411	15744	13573	15958	0,1
DIST. EAU; RÉS. D'ASSAIN.; GEST. DÉCHETS & ACT. REM. EN ÉTAT	25903	28049	28654	27837	28752	0,2
INFORMATION ET COMMUNICATION	124	492	502	76	503	0,0
PLUSIEURS SECTEURS	0	0	0	24164	0	0,0
PROD. & DISTRIBUT. D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET CLIM.	37040	44161	45112	42825	45483	0,3
SANTÉ ET ACTIVITÉS D'ACTION SOCIALE	1428	0	0	1812	1919	0,0
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	6535	5482	5600	6211	5153	0,0
ÉDUCATION	3734	3965	4050	3947	4060	0,0
TOTAL	128 099	144 818	147 938	166 719	149 463	100

Source : CNDP

## II-4-2 Coûts et risque du portefeuille projeté à fin 2024

Tableau 2: Coûts et risque du portefeuille projeté à fin 2024

Indicateurs de risque		Dettes extérieures	Dettes intérieures	Dettes Totales
Montant (en millions of MRU)		139 609,7	24 007,0	163 616,8
Montant (en millions of USD)		3 676,8	632,3	4 309,1
Dettes Nominale en pourcentage du PIB		34,4	5,9	40,3
VA en pourcentage du PIB		27,6	5,9	33,5
Coût de la dette	Paiements des intérêts en pourcentage du PIB	0,6	0,2	0,9
	TI, moyenne pondérée (%).	1,8	4,1	2,1
Risque de Refinancement	ATM (années)	8,5	13,6	9,3
	Dettes arrivant à échéance dans un an (% du total)	6,7	27,8	9,8
	Dettes arrivant à échéance dans un an (% du PIB)	2,3	1,6	4,0
Risque de taux d'intérêt	ATR (années)	8,5	13,6	9,3
	Dettes dont le taux doit être révisé dans un an (% du total)	6,7	27,8	9,8
	Dettes à taux fixe incl T-bills (% du total)	100,0	100,0	100,0
	T-bills (% du total)	0,0	27,8	4,1
FX risque	Dettes en devise (% de la dette totale)			85,3
	Dettes en devises à court terme (% des réserves)			15,5

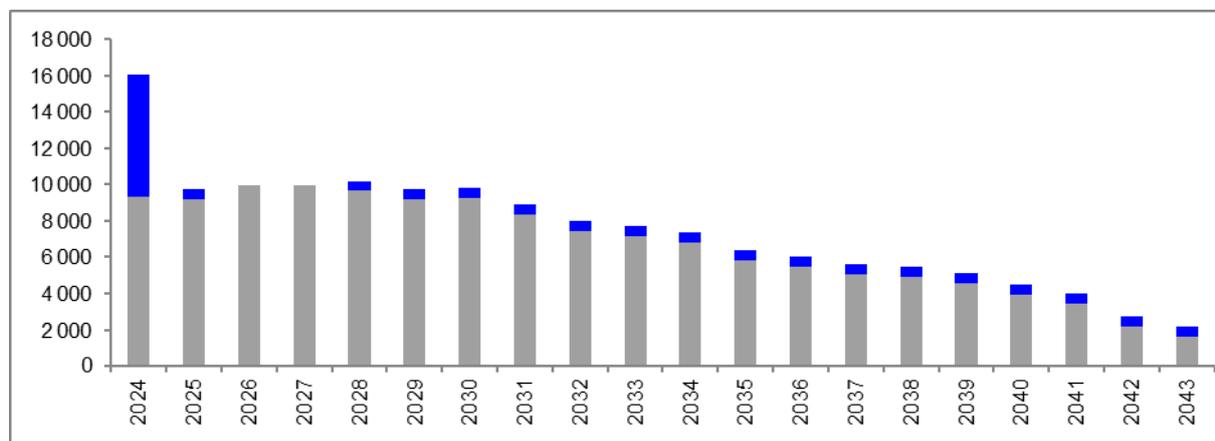
Source : CNDP

Une analyse plus détaillée du tableau ci-dessus permet de décrire l'ensemble des caractéristiques du portefeuille existant, notamment :

- Un coût moyen du portefeuille de 2,1% tiré par une dette extérieure globalement concessionnelle, qui représente environ 85% du total de la dette.
- Le risque de refinancement qu'illustre le temps moyen à maturité (ATM) du portefeuille (9,3 années) et les échéances venant à maturité dans un an (9,8%). Ces deux indicateurs sont globalement acceptables. Mais ils cachent le risque inhérent à la dette intérieure pour laquelle le deuxième indicateur du risque de refinancement s'élève à 27,8% traduisant le risque potentiel de refinancement et /ou de taux d'intérêt. Le risque de refinancement est également illustré par le profil d'amortissement de la dette.
- Le risque de taux d'intérêt est exprimé à travers le temps moyen de révision des taux d'intérêt (ATR) du portefeuille (9,3 ans) et la proportion de la dette dont le taux d'intérêt sera révisé dans un an (9,8%). Ici aussi les risques liés à la dette intérieure sont absorbés. La similitude des niveaux atteints par les indicateurs de refinancement et des taux d'intérêt tient à l'absence d'instruments à taux variables.
- Le risque de taux de change est reflété à travers la proportion de la dette libellée en devises (85%) dominée par le dollar US et les monnaies qui s'y rattachent (71%), ainsi que du ratio du service de la dette sur les réserves internationales.

Le profil d'amortissement de la dette ci-dessous montre que le portefeuille est exposé à un risque de refinancement (et de taux d'intérêt) la première année, en raison des courtes maturités des instruments de la dette intérieure, notamment les Bons du Trésor. Au-delà, les échéances de la dette publique sont plus au moins stables dans le temps.

Figure 6: Profil d'amortissement de la dette projeté à fin 2024



Source : DDE

Les orientations préliminaires issues des vulnérabilités révélées ci-dessus pourraient d'une part, consister à réduire le risque de change qui nécessiterait d'augmenter la part de l'Euro dans la dette extérieure et, d'autre part, à introduire des instruments de dette libellés en monnaie nationale pour accroître la part de la dette en monnaie nationale. Ceci pourrait se traduire par l'introduction progressive des obligations du Trésor en ligne avec l'objectif de développement du marché interne.

### III-Mise en Œuvre et Perspectives de la SCAPP

Cette partie reste inchangée par rapport à l'année précédente car l'actualisation du rapport de mise en œuvre de la SCAPP (RAMO) est toujours en cours.

#### III-1 Bref aperçu sur la mise en œuvre de la SCAPP

Après un plan quinquennal couvrant la période 2016-2020, un second Plan d'action a été établi pour couvrir le second quinquennat de cette stratégie (PA2) pour la période 2021-2025 dont les ambitions initiales visent une économie plus diversifiée et plus compétitive, avec un taux de croissance significatif capable d'absorber les déficits sociaux et d'inscrire la Mauritanie dans une trajectoire de développement durable.

Malgré la conjoncture économique internationale difficile, l'activité économique nationale en 2022 a enregistré une croissance supérieure à celle de 2021. Ainsi, la

croissance du PIB réel a été de 6,4% contre 2,4% en 2021, marquant la plus forte hausse depuis 2018.

La présente section restitue quelques résultats multidimensionnels de la mise en œuvre du plan d'action (2021-2025) de la SCAPP.

- Les avancées visant la transformation de l'agriculture pour devenir plus productive, compétitive et durable ont permis d'aboutir à un niveau de production en 2022 couvrant 89% des besoins en riz contre 82% en 2019 et 35 % en céréales traditionnelles contre 32% en 2019.

- Dans le domaine de l'élevage, les progrès ont concerné, en premier lieu, le développement des filières animales intensives à travers, notamment la mise en place de cinq (5) fermes d'amélioration, le lancement d'un centre des techniques d'élevage des petits ruminants à Dar El Barka, le lancement de la construction de trois dépôts de collecte des peaux brutes à Nouakchott, Kiffa et Kaédi, l'appui au développement des cultures fourragères et des campagnes d'insémination artificielle. La croissance de l'activité d'élevage s'établirait à 5,5% en 2023 et à 5,3% en 2024. Cette performance du secteur d'élevage serait soutenue, entre autres, par la bonne pluviométrie enregistrée ces trois dernières années, mais également à travers les mesures indiquées dans le PA2 de promouvoir la production animale et sa valorisation.

En matière de santé animale, les réalisations ont porté sur la vaccination de 2.225.100 bovins contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et de 3.846.865 ovins et de caprins contre la peste des petits ruminants (PPR), la construction de 25 parcs de vaccination et la riposte à l'épidémie de la fièvre de la vallée du Rift. A cela s'ajoutent la création d'un fonds pour le développement de l'élevage et d'un cadre de concertation pour les parties prenantes.

- Les réalisations visant à atteindre les objectifs dans le domaine de la pêche, à travers la valorisation des produits de la mer et préservation du patrimoine marin, ont porté sur l'appui à l'IMROP pour la recherche scientifique et à la Garde côte Mauritanienne (GCM), le développement de la pêche continentale et de la pisciculture, à travers la construction des centres de pêches continentale, l'extension des sites de débarquement et l'amélioration de la qualité avec la construction de points de débarquement aménagés, la certification ISPS du port de Ndiago, la création d'une zone économique spéciale pour l'exportation au port de Tanit, la construction de halls de criée et de laboratoires d'analyse et d'inspection sanitaire à Nouadhibou.

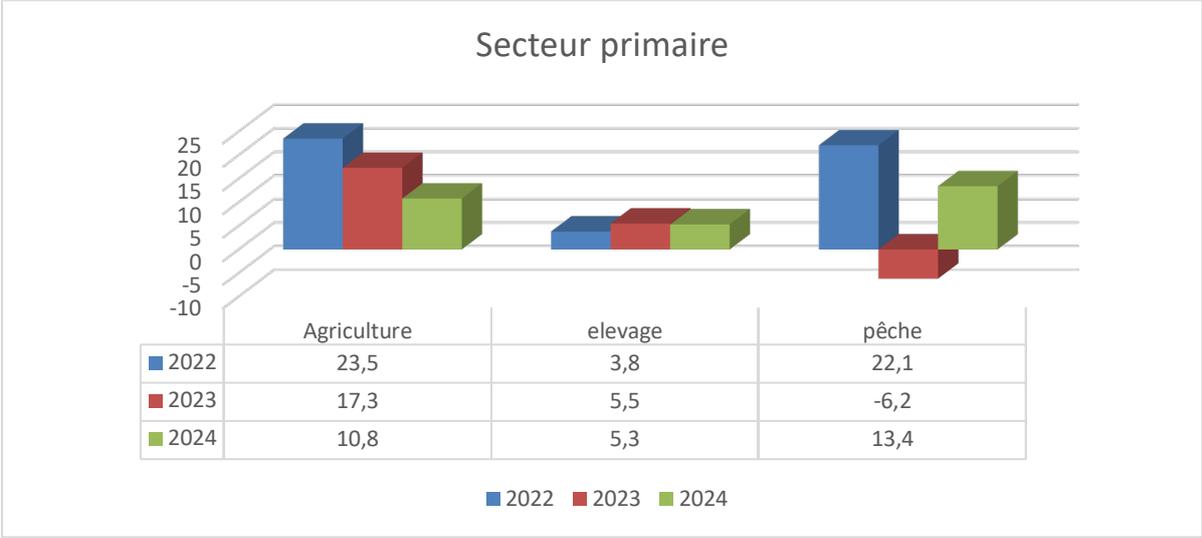
S'y ajoutent la construction de centres de distribution et l'augmentation des capacités de stockage de la SNDP, la mise en place d'une conserverie

pédagogique à l'ACNAV, la finalisation des ateliers du Chantier Naval et la construction d'une usine de transformation de sardines.

Quant aux réformes, elles ont porté sur le renforcement de l'accès aux petits pélagiques, la mise en place de l'Office National des Ports de Pêches (ONPP), la création de l'Agence Mauritanienne des Affaires Maritimes (AMAM) chargée de répondre aux besoins de la marine marchande, et la création d'une Agence pour le développement de la pêche et de la pisciculture continentale (ADPPC).

Grace à ces réalisations, le PIB réel<sup>1</sup> du secteur primaire a connu une hausse de 12,7% en 2022 contre une contraction de 3,8% en 2021, sous l'effet du bon comportement des branches respectives des activités de pêche et d'agriculture. En effet, le secteur de la pêche et celui de l'agriculture se sont bien comportés en 2022 avec une croissance de 22,1% pour le premier et de 23,5% pour le second contre une contraction de 16,2% et 0,5% en 2021. Quant au secteur de l'élevage, la croissance s'est établie à 3,8% en 2022 contre 3,5% en 2021. Ainsi, le secteur primaire a contribué à hauteur de 26,3% à la formation du PIB global en 2022 contre 18,6% en 2021.

Figure 7: Taux de Croissance du secteur primaire



Source : Note de prévision de la croissance 2023-2026

- L'atteinte des objectifs dans les domaines des hydrocarbures et des mines a été recherchée à travers : la modernisation du système de cadastre minier, l'élaboration de la Stratégie minière nationale, du Schéma directeur du gaz (Gaz Master Plan), d'une stratégie de contenu local et d'une feuille de route pour le développement d'Hydrogène à faible teneur en carbone, l'avancement du développement de la première phase du champ gazier Grand Tortue Ahmémim

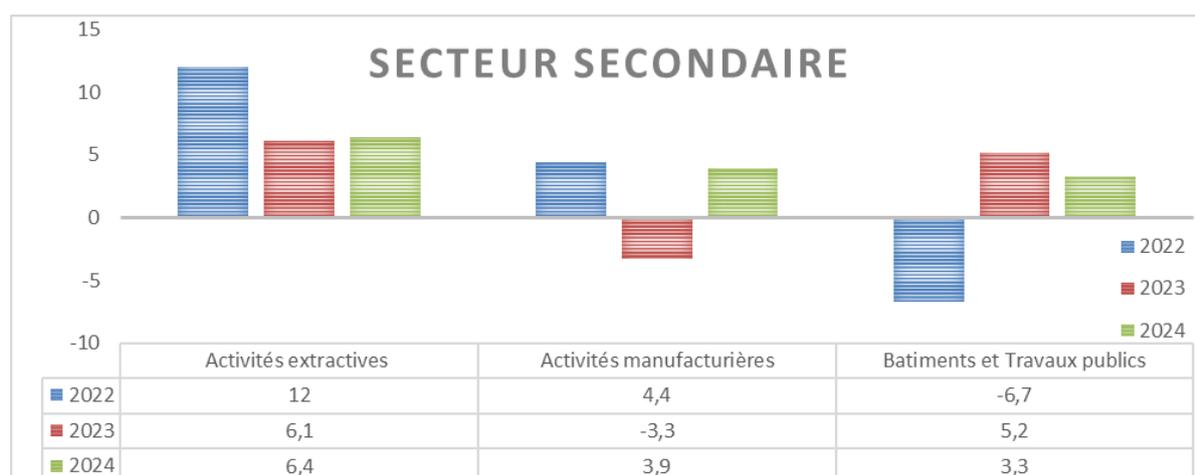
<sup>1</sup> Source: Rapport annuel de la Banque Centrale et Note de prévision de la croissance 2023-2026

(GTA), la préparation de la phase 2 de GTA et l'évaluation du champ gazier de Bir Allah.

- Le secteur de l'industrie a enregistré la création de 14 unités industrielles qui ont créé 752 emplois. En matière de politiques et de réformes, il y a lieu de noter l'élaboration de la stratégie nationale d'industrialisation à l'horizon 2030 et la création d'un Conseil Supérieur de l'Industrie sous la présidence du Premier Ministre.

Le PIB réel<sup>2</sup> du secteur secondaire a connu une croissance en lien essentiellement avec la hausse des activités extractives ; notamment le sous-groupe « or et cuivre » et des activités manufacturières. En valeur, le PIB réel du secteur secondaire s'est accru de 12,0% contre une contraction de 8,2% en 2021. Il représente ainsi 30,2% dans la formation du PIB nominal global en 2022 contre 32,9% en 2021.

Figure 8: Secteur Secondaire



Source : Note de prévision de la croissance 2023-2026

En ce qui concerne les infrastructures de soutien à la croissance, il ressort du bilan de la mise en œuvre du plan d'action SCAPP un degré d'efficacité appréciable dans l'exécution des activités programmées, matérialisé notamment par des réalisations phares dont : (i) l'achèvement du parc éolien de 100 MW de Boulougar, (ii) la réhabilitation de 700 km du réseau routier national, le lancement de la construction de la route Tidjikja - Kiffa - Sélibaby, (iii) la construction en cours du pont de Rosso, la pose de 530 km de linéaire de conduite, et l'équipement en système d'AEP de 87 localités, (iv) la mise en place d'un système de digitalisation des services publics et l'authentification en ligne pour les services publics et privés à l'aide d'une solution d'identité numérique (application mobile), et (v)

<sup>2</sup> Source: Rapport annuel de la Banque Centrale et Note de prévision de la croissance 2023-2026

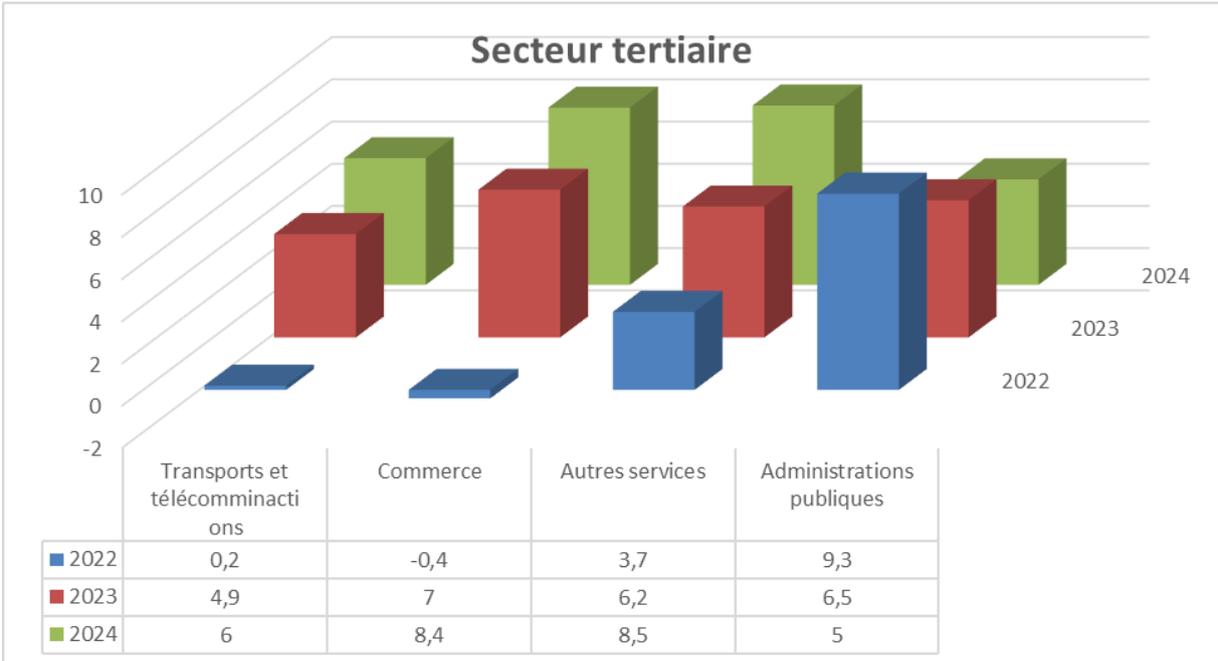
l'aménagement de 450 ha en 14 000 parcelles dans le cadre de l'élimination des poches de bidonvilles à Nouakchott, et du lancement d'un important programme de construction de bâtiments et d'équipement publics.

Pour la Promotion du commerce, les réalisations enregistrées comprennent l'enregistrement d'avancées significatives en matière de négociation sur l'accord de la ZLECAF et de la CEDEAO, l'élaboration de la loi sur la concurrence et la liberté des marchés et de textes d'application de la loi portant protection du consommateur, l'opérationnalisation du Comité de Surveillance du Marché (CSE) et la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE).

Du côté de la redynamisation et du développement du tourisme, les objectifs fixés ont été poursuivis à travers le recensement et la géolocalisation des établissements d'hébergement et de restauration, la mise à jour de la base de données des agences de voyage à Nouakchott. Une nouvelle amorce du tourisme est constatée avec 4600 touristes étrangers en 2022.

En 2022, l'activité du secteur tertiaire a été marquée par une progression de 3,1% du PIB réel moins importante que la hausse de 10,2% en 2021. Cette hausse a été tirée par la bonne tenue des activités au niveau des services des administrations publiques et les autres services. Il représente ainsi 42,7% dans la formation du PIB nominal global en 2022 contre 40,4% en 2021.

Figure 9: Secteur Tertiaire



Source : Note de prévision de la croissance 2023-2026

L'année 2022 a été marquée par l'entrée en vigueur de la réforme du système éducatif permettant d'assurer l'accès pour tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et à tous les niveaux de l'enseignement, avec la loi d'orientation de l'éducation nationale qui a été promulguée et la mise en place du Haut Conseil de l'Education (HCE) et de l'institut pour la promotion et l'enseignement des langues nationales (INPELN). Elle a vu aussi l'adoption de la stratégie de recherche et d'innovation 2022-2025, et de la stratégie de l'enseignement supérieur à l'horizon 2030 mais encore l'organisation de concertations et d'échanges entre les acteurs de la formation professionnelle et les opérateurs économiques, pour mettre en place au niveau des établissements de formation professionnelle et technique, des programmes en bonne adéquation avec la demande du marché du travail, tant au niveau régional que national.

Les autres principales réalisations en faveur des groupes les plus vulnérables ont concerné :

- Programme CHEYLA pour fournir des services de base (éducation - santé - eau - énergie) : (a) Lancement d'un programme de construction et d'équipements de 70 établissements scolaires, dont 52 écoles fondamentales et 18 établissements secondaires (entre collèges et lycées) ; (b) Construction et équipements de 20 centres et postes de santé, lancement d'un programme d'assurance maladie universelle au profit de 100.000 ménages pauvres (environ 620.000 personnes) et acquisition d'intrants et micronutriments requis pour le traitement de la malnutrition aigüe et modérée pour environ 30.000 enfants âgés de moins de cinq (5) ans. (c) Réalisation d'un programme de construction et/ou d'extension de 70 réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) dans 8 wilayas et réalisation en cours de 137 forages pour alimenter autant de localités en eau potable ; (d) Electrification de 33 localités rurales et distribution de 20 000 bouteilles de gaz butane avec des machines de cuisson au profit de 20 000 familles pauvres dans toutes les wilayas ;
- Programme ALBARKA pour l'inclusion économique dans les filières agropastorales et l'accès au crédit : (a) Lancement d'un programme de construction de 12 barrages et l'aménagement de 224 digues et diguettes ; (b) financement de 1783 activités génératrices de revenus et de 433 prêts de bonne synergie avec une enveloppe financière de 230 millions MRU ;
- Programme DARI pour le logement social et l'accès à l'habitat en zone urbaine précaire : (a) Lancement des travaux de construction de 500 logements sociaux de classe HAG dans 10 capitales régionales de l'intérieur ; (b) construction de 1 432 logements sociaux de classe HAG dans 10 capitales régionales des wilayas des 2 Hodhs, Assaba, Gorgol, Brakna, Trarza, Adrar, Tagant, Guidimakha et Inchiri.

S'agissant de la transformation de l'administration et de l'amélioration de la performance de ses ressources humaines, les principales réalisations ont consisté notamment en la création d'un département ministériel dédié à la transformation numérique, à l'innovation et à la modernisation de l'administration et l'engagement d'un programme de réformes juridiques et réglementaires.

### III- 2 Perspectives de la SCAPP pour la période 2021-2025

Les résultats réalisés sont la conséquence de la mise en œuvre de la SCAPP (PA2) à travers ses différents leviers à savoir :

- Le levier stratégique 1 a pour objectif de promouvoir une croissance forte, durable et inclusive à travers la mise en place des conditions nécessaires pour une transformation structurelle de l'économie et de la société qui favorise i) l'émergence et le renforcement de secteurs créateurs de richesses et d'emplois à même d'assurer l'inclusion sociale et de satisfaire la demande interne, notamment à travers l'initiative privée et l'innovation, ii) le développement durable et la protection de l'environnement et iii) la mise en place des infrastructures nécessaires à la croissance.
- Le levier stratégique 2 a pour objectif de promouvoir le développement d'un capital humain à même de faciliter la croissance économique et d'en tirer le meilleur profit à travers i) le relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle, ii) l'amélioration des conditions d'accès aux services de santé, et iii) la promotion de l'emploi, de la jeunesse, de la culture, et de la résilience des couches les plus vulnérables.
- Le levier stratégique 3 vise à renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions notamment à travers : i) la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie, ii) la cohésion sociale et l'équité, la sécurité, et le respect des droits humains, ainsi que iii) l'efficacité de la gestion économique et financière et la capture du dividende démographique.

En effet, il convient de préciser que pour réaliser tous les projets prévus par le PA2 de la SCAPP, il faut cibler un taux de croissance moyen qui oscillerait entre 9% et 10%. Or, le taux de croissance cible actuel moyen est de 7,5%. Pour pallier ce décalage entre le taux de croissance cible et le niveau d'investissement désiré plusieurs pistes sont possibles dont, notamment :

- Financer certains projets à travers le partenariat public-privé ;
- Faciliter l'investissement étranger notamment dans les infrastructures ;

- Prioriser les projets en favorisant ceux ayant un impact important sur la productivité des facteurs (digitalisation, investissement dans l'enseignement technique fortement demandé par les secteurs productifs,) et sur la demande interne : et
- Avoir recours à l'endettement.

Ainsi, la SCAPP relève entre autres, les points saillants sur lesquels le second plan d'action devrait se concentrer pour atteindre les ambitions fixées.

En ce qui concerne la promotion d'une agriculture productive, compétitive et durable :

- la poursuite de la promotion des cultures irriguées, le développement des cultures traditionnelles, de la phoeniciculture, des cultures fourragères et de la filière du blé ainsi que la réalisation d'un certain nombre de mesures, notamment pour le renforcement des statistiques agricoles et suivi-évaluation, la poursuite des réformes institutionnelles en matière de restructuration du Ministère, la révision de la loi d'orientation agropastorale, la mise en place d'un système de financement du secteur agricole;
- Pour l'accroissement des retombées du secteur de l'élevage la poursuite du renforcement du cadre institutionnel du secteur par la révision de certains textes juridiques et de l'opération du recensement général de l'élevage dont les résultats seront disponibles en 2024.

En matière des infrastructures énergétiques :

- la poursuite du renforcement des infrastructures énergétiques se fera à travers la mise en service de plusieurs lignes (ligne 225 KV Nouakchott - Néma, 225 kV entre Nouakchott et Zouerate, ...);
- le lancement de travaux de construction de lignes (MT Sélibaby-Kiffa, raccordement du port de Ndiago, ...); et
- la poursuite de la construction de travaux de mise en service de 16 nouveaux groupes dans le cadre du projet 50 Moughataas.

Pour le secteur éducation, il est prévu :

- la réalisation de 30 projets d'un coût estimé à 1 464 340 000 MRU dont les principaux sont : Acquisition d'équipements au profit des ENI et Appui à leur performance, Projet d'Appui à l'Education de Base, Projet de renforcement de l'enseignement et apprentissage des sciences, des technologies et de l'innovation au secondaire, Mise en place d'Unité d'amélioration des conditions des enseignants, composantes ProPEP, Développement de la qualité dans les Ecoles de la Formation Professionnelle, Fonds National de Recherche Scientifique, Réhabilitation et équipement du Centre de formation technique des Mahadras, Investissements au profit de l'Institut Supérieur Numérique, Construction du nouveau campus de l'Université de

Nouakchott, Programme National pour le Développement du Secteur Educatif, Mise aux normes par l'équipement des écoles de l'Enseignement Technique et Professionnel, Réhabilitation et Équipement de l'ISERI, Équipement de la Grande Mahadra Chinguitiya d'Akjoujt.

S'agissant des secteurs de la santé et des affaires sociales :

- il est prévu 19 projets d'un coût estimé à 2 224 320 000 MRU dont : Projet d'Appui au Système de la Santé (INAYA), Programme d'Appui au Secteur de la Santé PASS, Projet d'Appui à la Santé Maternelle et Néonatale, Projet d'Appui au Programme de Santé de la Reproduction au Hodh Echarghi, Renforcement des systèmes de surveillance en Afrique (REDISSE), Réhabilitation et équipement des jardins d'enfants, Construction de l'hôpital Salmane Ben Abdel Aziz, Projet TEMEYOUZ/ Volet infrastructures et équipements, Mise à niveau du Centre de Traumatologie, ProPEP - Mise en place d'une Assurance Maladie Universelle, Mise à niveau des services d'accueil et d'urgences, Projet stratégique de préparation et de réponse à la COVID-19 en Mauritanie (SPRP).

Certains défis restent à surmonter dans le futur pour améliorer le cadre général de la gouvernance politique. Il s'agit en l'occurrence des points suivants : le renforcement des institutions ; la promotion de la participation politique des jeunes et des femmes ; l'institutionnalisation d'un dialogue politique de qualité ; l'amélioration de la gouvernance des partis et des associations ; la mise en place d'un cadre approprié, garantissant l'accès de la société civile à l'information.

Le renforcement des moyens des forces de défense et de sécurité est d'un intérêt vital pour le pays afin de combattre les menaces extérieures et intérieures ainsi que de garantir la paix et la cohésion sociale.

## IV. Finances Publiques

### IV-1 Evolution récente (2022 -2023) et situation à fin septembre (2023 - 2024)

#### **A- Les recettes**

##### **1. Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)**

- 2022-2023 : Les recettes totales sont passées de 88,5 à 85,95 milliards MRU, enregistrant une baisse de 3 %. Le taux d'exécution est également passé de 97 % en 2022 à 90 % en 2023, ce qui suggère une moindre performance en matière de collecte de recettes par rapport aux prévisions.

- Septembre 2023-Septembre 2024 : On observe une augmentation de 20 % des recettes totales, passant de 56,85 à 68,02 milliards MRU, avec une amélioration du taux d'exécution de 59,5 % à 66,7 %, indiquant une reprise de la collecte des recettes.

## 2. Recettes fiscales

- 2022-2023 : Les recettes fiscales ont diminué de 4 %, passant de 53,77 à 51,87 milliards MRU. Le taux d'exécution est resté stable autour de 90 %.

- Septembre 2023-Septembre 2024 : Une croissance significative de 33 % a été observée, les recettes fiscales atteignant 48,18 milliards MRU, et le taux d'exécution s'est amélioré de 63,2 % à 72,9 %.

## 3. Recettes non fiscales

- 2022-2023 : Une légère augmentation de 1 % a été enregistrée dans cette catégorie des recettes, passant de 26,14 à 26,39 milliards MRU. Le taux d'exécution a également progressé de 90 % à 95 %.

- Septembre 2023-Septembre 2024 : Les recettes non fiscales ont augmenté de 4 %, passant de 15,97 à 16,67 milliards MRU, et le taux d'exécution est passé de 57,7 % à 64,2 %.

## 4. Dons

- 2022-2023 : Les dons ont diminué de manière significative, de 6,35 à 5,47 milliards MRU, soit une baisse de 14 %, avec un taux d'exécution passant de 340 % en 2022 à 61 % en 2023.

- Septembre 2023-Septembre 2024 : Les dons ont également baissé de 31 %, passant de 3,81 à 2,64 milliards MRU, et le taux d'exécution a chuté de 42,5 % à 33,7 %.

Figure 10: Recettes 2022-2023 en Milliards

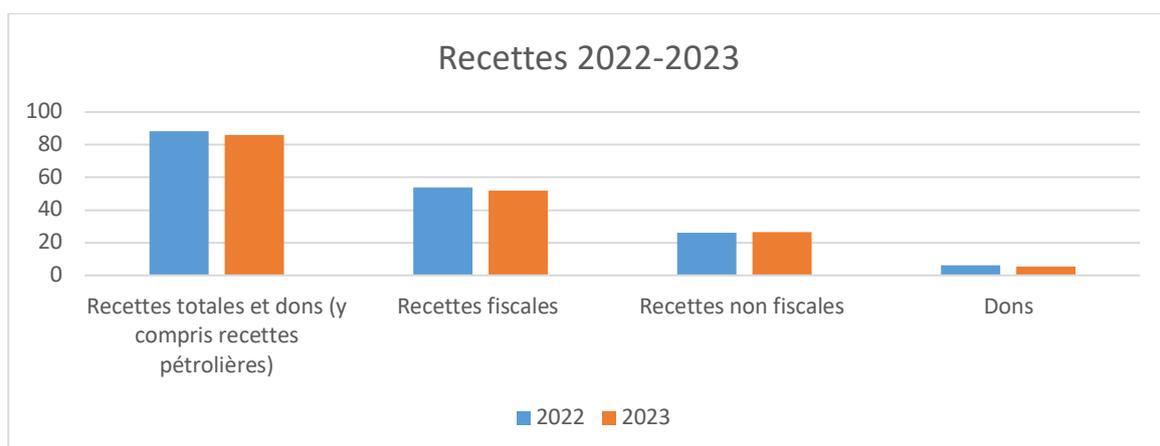
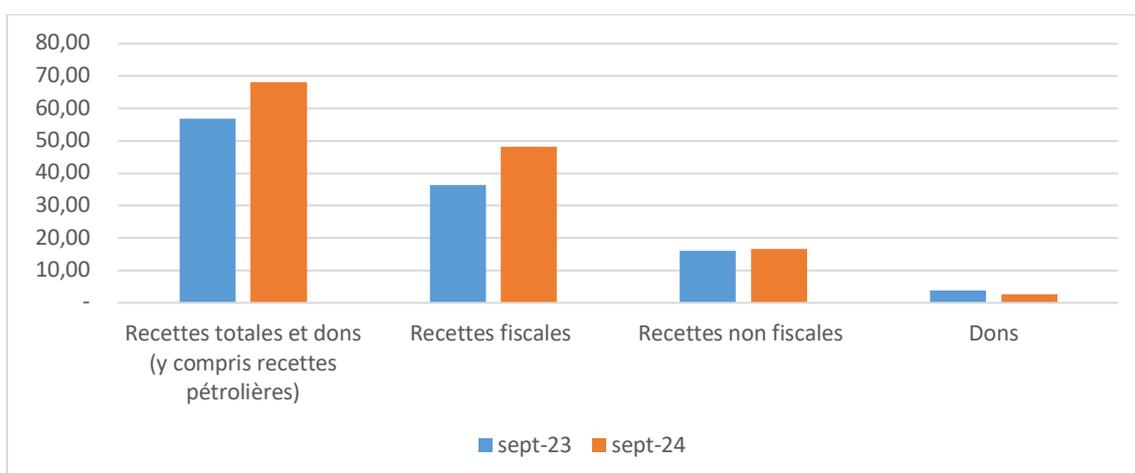


Figure 11: les recettes fin septembre 2023-2024



## B- Les dépenses

### 1- Dépenses et prêts nets

- 2022-2023 : Les dépenses ont diminué de 5 %, passant de 100,77 à 95,41 milliards MRU. Le taux d'exécution est passé de 94 % en 2022 à 89 % en 2023.

- Septembre 2023-Septembre 2024 : Une légère augmentation de 3 % a été observée, avec un niveau de dépenses atteignant 67,47 milliards MRU. Le taux d'exécution s'est amélioré pour passer de 60,7 % à 62,4 %.

### 2-Dépenses courantes

- 2022-2023 : Les dépenses courantes ont augmenté de 15 %, atteignant 69,57 milliards MRU, avec un taux d'exécution passant de 87 % à 96 %.

- Septembre 2023-Septembre 2024 : Elles sont restées stables, avec une très légère hausse atteignant 19,83 milliards MRU, et le taux d'exécution a diminué de 75,3 % à 70,6 %.

#### ▪ Salaires et traitements :

- 2022-2023 : Augmentation de 19 % pour atteindre 24,94 milliards MRU, avec un taux d'exécution de 102 % en 2023.

- Septembre 2023-Septembre 2024 : Les dépenses ont chuté de 27 %, passant à 6,77 milliards MRU, et le taux d'exécution a légèrement baissé de 81,3 % à 79,7 %.

#### ▪ Biens et services :

- 2022-2023 : Légère augmentation de 4 %, atteignant 13,04 milliards MRU. Cependant, le taux d'exécution a diminué de 90 % à 85 %.

- Septembre 2023-Septembre 2024 : Les dépenses ont diminué de 16 %, passant à 10,41 milliards MRU, avec un taux d'exécution chutant de 71,7 % à 52,9 %.

▪ Transferts courants :

- 2022-2023 : Une légère baisse de 3 % a été observée. Les transferts sont passés de 20,59 à 20,02 milliards MRU, avec une amélioration du taux d'exécution de 79 % à 94 %.

- Septembre 2023-Septembre 2024 : Augmentation de 17 %, atteignant 3,02 milliards MRU, avec une légère diminution du taux d'exécution de 70,5 % à 67,2 %.

▪ Intérêts sur la dette publique :

- 2022-2023 : Les intérêts ont augmenté de 16 %, atteignant 3,70 milliards MRU, avec un taux d'exécution de 115 %.

- Septembre 2023-Septembre 2024 : Les intérêts ont bondi de 70 %, atteignant 1,06 milliard MRU, avec une amélioration du taux d'exécution de 80,3 % à 96,4 %.

▪ Comptes spéciaux

- 2022-2023 : Forte augmentation de 188 %, passant de 2,13 à 6,14 milliards MRU, et le taux d'exécution est passé de 47 % à 93 %.

- Septembre 2023-Septembre 2024 : Baisse de 31 %, atteignant 2,98 milliards MRU, avec une diminution du taux d'exécution de 65,3 % à 54,3 %.

### 3- Dépenses d'équipement et prêts nets

- 2022-2023 : Diminution de 35 %, passant de 40,07 à 26,02 milliards MRU, avec le taux d'exécution baissant de 106 % à 74 %.

- Septembre 2023-Septembre 2024 : Augmentation de 38 %, atteignant 22,24 milliards MRU, avec une amélioration du taux d'exécution de 38,6 % à 51,2 %.

L'analyse montre une performance contrastée avec des diminutions dans certaines catégories comme les dons et les dépenses d'équipement, alors que les recettes fiscales et les intérêts sur la dette affichent des améliorations. Les ajustements budgétaires et les efforts de recouvrement semblent avoir un impact sur l'efficacité des dépenses et la collecte des recettes.

Figure 12: Dépenses 2022-2023 en Milliards

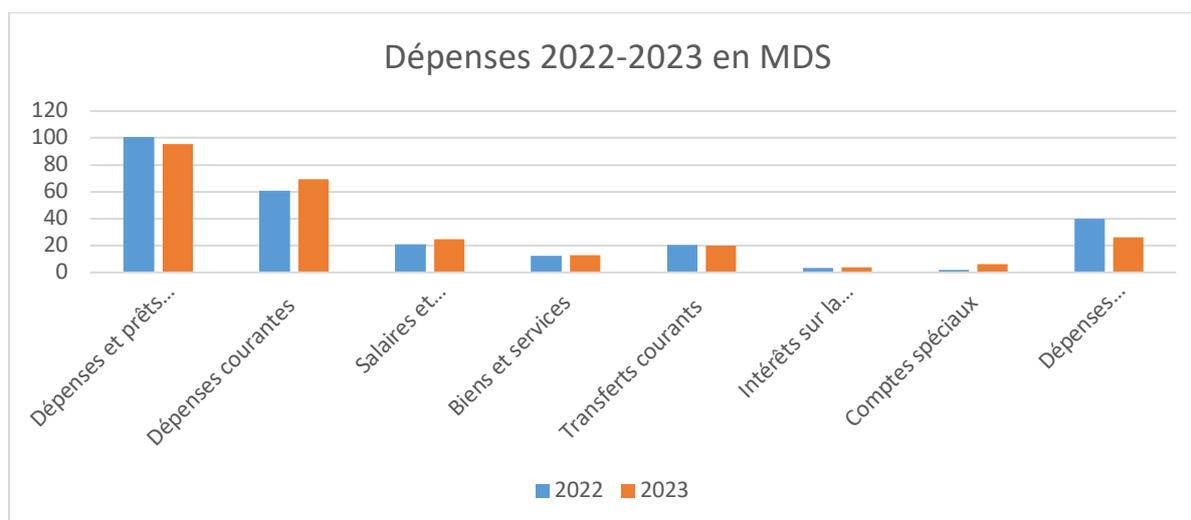
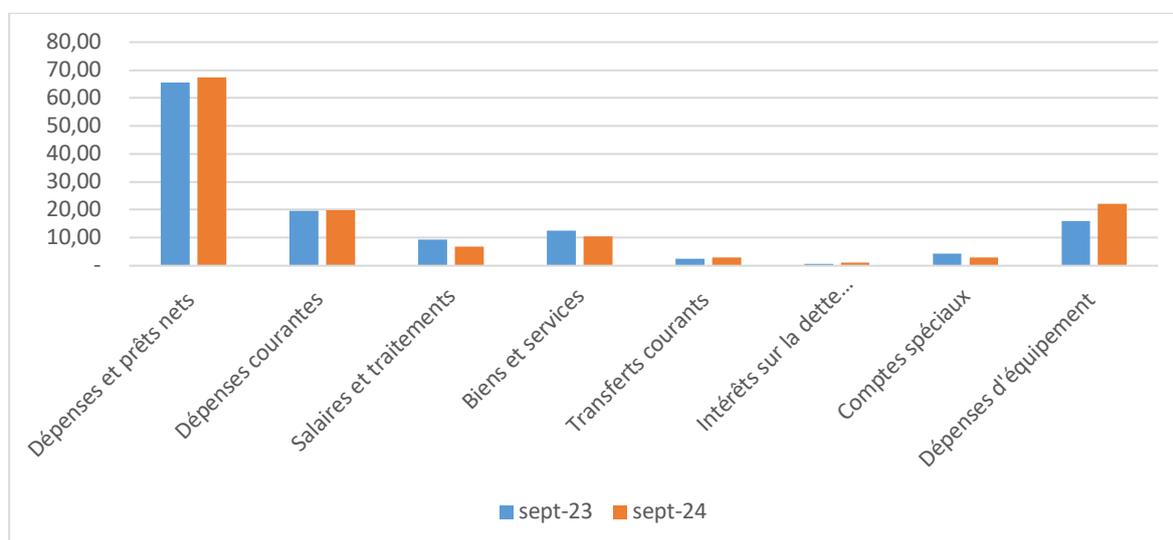


Figure 13: Exécution des dépenses sept 2023-2024



### C- Soldes budgétaires

#### -Solde global, dons compris (2022-2023)

Le solde global déficitaire s'est amélioré, passant de -13,47 milliards MRU en 2022 à -9,46 milliards MRU en 2023, soit une réduction du déficit de 30 %. Cela reflète une meilleure maîtrise des dépenses ou une augmentation des recettes permettant de réduire le besoin de financement.

#### -Solde primaire hors secteurs extractifs (septembre 2023-septembre 2024)

Une amélioration notable de 48,9 % a été observée, le déficit passant de -16,85 milliards MRU en septembre 2023 à -8,61 milliards MRU en septembre 2024. Cette réduction de près de la moitié du déficit primaire suggère une meilleure gestion des finances publiques avant prise en compte des intérêts de la dette.

### **-Solde global, dons compris (septembre 2023-septembre 2024)**

Le solde global a basculé d'un déficit de -8,61 milliards MRU en septembre 2023 à un excédent de 0,55 milliard MRU en septembre 2024, soit une amélioration spectaculaire de 106,4 %. Le taux d'exécution montre une inversion de la tendance, passant de 70 % à -8,9 %, ce qui suggère une performance par rapport aux prévisions.

Ces évolutions indiquent une tendance favorable à la réduction du déficit budgétaire, grâce à une combinaison potentielle d'augmentation des recettes, de réduction des dépenses non prioritaires ou de meilleure allocation des ressources. L'amélioration du solde global, particulièrement marquée en septembre 2024, démontre une capacité accrue à dégager des excédents, ce qui pourrait renforcer la position budgétaire et réduire la dépendance à l'endettement futur.

### **IV-2-Exécution globale du ProPEP**

Le Programme Prioritaire Élargi du Président de la République (ProPEP) représente une initiative économique et sociale ambitieuse, conçue pour accélérer la réalisation d'objectifs stratégiques majeurs.

Ces objectifs englobent la stimulation de la croissance économique, la génération d'emplois, l'amélioration de la souveraineté alimentaire nationale et l'élévation du niveau des services sociaux offerts à la population. Mise en œuvre par dix-huit départements ministériels et agences étatiques, cette initiative repose sur six axes de développement, comprenant 114 projets diversifiés.

En dépit du contexte économique et social marqué par la pandémie de la COVID-19 et des nombreuses contraintes rencontrées au cours de la mise en œuvre des activités, le programme a atteint certains jalons à la fin de décembre 2023. Le programme a été marqué par une exécution physique satisfaisante avec un taux se situant à **79,49%**.

Il s'articule autour des axes suivants :

#### **Axe 1 : Développement d'infrastructure de soutien à la croissance :**

L'objectif de cet axe vise à renforcer l'infrastructure existante par de nouvelles activités, limiter les séquelles de la crise de la pandémie COVID-19, permettre l'atteinte des objectifs climatiques et stimuler la croissance à l'échelle nationale.

L'axe contient **30** activités réparties entre six départements et couvrant les sous-axes : la mobilité urbaine, les villes productives, l'infrastructure numérique,

l'infrastructure rurale, entretien et réparation de routes et le renforcement des infrastructures hydraulique. Cet axe représente 27,9% de l'enveloppe globale du programme.

L'exécution globale en fin décembre 2023, le taux de réalisation de cet axe est de 87,21% sur une planification de 100%.

#### **Axe 2 : Amélioration de l'offre sociale et soutien à la demande :**

L'amélioration de l'offre sociale vise à favoriser la croissance en stimulant la demande. Par la hausse des investissements publics et la consommation du secteur public, au moyen d'une augmentation des dépenses publiques.

Cet axe contient 49 activités réparties entre 9 départements et agences avec quatre sous axes visant, (i) le renforcement des conditions de vie des franges défavorisées ; (ii) l'amélioration de l'offre de service de santé ; (iii) le soutien à la mise en place d'une école républicaine, et (iv) les perspectives pour la jeunesse. Le poids financier de cet axe représente 33,9% de l'enveloppe global du programme. En fin décembre 2023, le taux de réalisation global est de 86,80% sur une programmation de 100%.

#### **Axe 3 : Valorisation du potentiel des secteurs productifs et accélération de l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire**

Au travers les activités inscrites dans cet axe, l'État vise à mieux contrôler les besoins alimentaires et à renforcer le potentiel des secteurs productifs afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Avec 24 activités réparties en 4 départements et deux sous axes, il couvre, : (i) la valorisation du potentiel des pêches ; (ii) le renforcement et valorisation des potentialités agropastorales. Le poids financier de cet axe représente 22,4% de l'enveloppe global du programme.

En fin décembre 2023, le taux de réalisation global est de 64,50% sur une planification de 100%.

#### **Axe 4 : Appui au secteur privé (formel et informel) :**

Cet axe vise à renforcer et diversifier le tissu économique à travers l'appui à l'entrepreneuriat, aux PME et aux investissements durables. Il contient 16 activités réparties en 5 départements, avec deux sous axes visant : (i) Les mesures de soutien pour faire face aux conséquences du COVID-19, et (ii) les mesures de soutien à l'entrepreneuriat. Le poids financier de cet axe est de 9,5% de l'enveloppe global du ProPEP. En fin décembre 2023, le taux de réalisation global est de 38,75% sur une planification de 100%.

## **Axe 5 : Reboisement, création d'emplois verts :**

Les objectifs de cet axe sont de promouvoir la réduction de la pauvreté dans les milieux ruraux à travers la création d'emplois décents dans les domaines des secteurs verts émergents et approfondir les synergies entre les travaux publics et l'environnement, pour répondre aux problématiques du manque d'emploi et des défis climatiques et de l'environnement. L'axe contient 16 activités réparties entre deux départements avec trois sous axes visant à : (i) Réduire la déforestation et assurer la restauration et la gestion durable des espaces forestiers ; (ii) Renforcement de l'initiative nationale de la grande muraille verte ; (iii) réduire les pollutions et améliorer la gestion et la valorisation des déchets solides urbains. Le poids financier de cet axe est 4% de l'enveloppe global du ProPEP. En fin décembre 2023, le taux de réalisation global de cet axe est de 72,5% sur une programmation de 100%.

## **V. Perspectives économiques et financières 2025**

### **V.1. Les grands objectifs du projet de loi de finances 2025**

Le projet de loi de finances 2025 reflète l'engagement du gouvernement à concrétiser les priorités tracées par le programme présidentiel, en alignant les ressources budgétaires avec les ambitions stratégiques de la Mauritanie. Il s'agit de traduire en actions concrètes les réformes économiques et sociales destinées à améliorer le bien-être des citoyens, renforcer la gouvernance publique et promouvoir un développement inclusif. En accordant une attention particulière à la gestion rigoureuse des finances publiques, le gouvernement vise à optimiser l'allocation des ressources, tout en veillant à l'efficacité des dépenses et à des déficits structurels soutenables.

Le renforcement de l'accès aux services de base qui constitue un des piliers primordiaux dudit projet consiste à accroître l'accessibilité des services essentiels pour les populations, en particulier dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau potable et de l'énergie. À travers un financement accru et une meilleure répartition des ressources, l'État entend assurer une couverture universelle de ces services, en privilégiant les zones rurales et les communautés les plus vulnérables. Le développement des infrastructures est considéré comme un moteur central de la croissance économique. Le Projet de Loi de Finances 2025 prévoit d'importants investissements dans les secteurs des transports, de l'énergie et de l'hydraulique, afin de doter le pays d'équipements modernes et compétitifs. L'amélioration du réseau routier, le renforcement des capacités de production et de distribution d'énergie sont autant de projets structurants qui visent à stimuler l'activité économique, faciliter les échanges et attirer les investissements étrangers. Dans ce

sens le financement de chenaux d'irrigation, de la station de prétraitement de Béni naji, de la phase 1 de l'assainissement de la ville de Nouakchott, du désenclavement des sites de production agricole, du renforcement des infrastructures de mobilité urbaine de Nouakchott, de la construction d'une centrale duale avec une capacité de 60 MW, de l'extension et de la réhabilitation de l'Établissement Portuaire de la Baie du Repos (EPBR) et du Port de Tanit, de la station de pisciculture au Trarza sont, entre autres, des projets phares du projet de loi de finances 2025.

En intégrant ces investissements dans l'aspect du développement durable, le gouvernement entend également minimiser l'empreinte écologique des projets tout en maximisant leur impact socio-économique. Le Projet de Loi de Finances 2025 prévoit pour la première fois l'instauration d'une contribution pour la protection du climat sur base progressive.

L'école républicaine, pierre angulaire de la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République en tant que levier fondamental du développement humain et de la cohésion sociale en Mauritanie, occupe une place centrale dans le Projet de Loi de Finances pour 2025. La réforme du système éducatif, axée sur l'égalité des chances et l'amélioration de la qualité de l'enseignement, s'inscrit pleinement dans les orientations du programme présidentiel "Mon ambition pour la Patrie". Le projet vise à restaurer l'école républicaine dans sa mission historique de creuset de l'unité nationale et d'ascenseur social, tout en répondant aux exigences d'un monde en mutation.

Le renforcement de l'école républicaine se traduit par une augmentation des ressources budgétaires allouées à l'éducation. Il s'agit non seulement d'améliorer les infrastructures scolaires, avec la construction et la réhabilitation des salles de classe, mais aussi de garantir un accès équitable à une éducation de qualité pour tous les enfants. Le gouvernement prévoit de réduire les disparités régionales en matière de scolarisation, en mettant un accent particulier sur les zones rurales et les quartiers périurbains défavorisés.

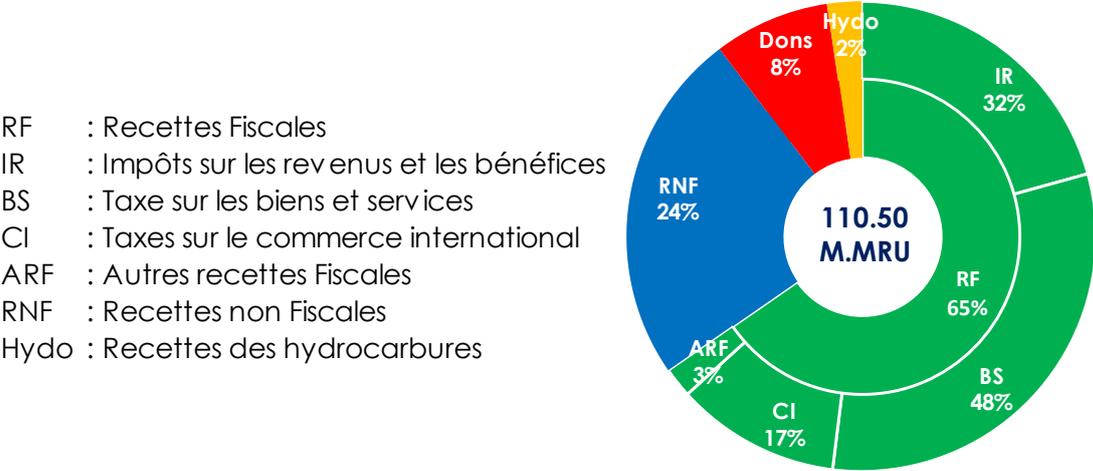
Dans le cadre de l'intégration des jeunes dans l'activité économique, sociale et communautaire, le Projet de Loi de Finances vise à favoriser l'inclusion économique des jeunes en les intégrant pleinement dans les initiatives de développement. Des programmes d'entrepreneuriat, de formation professionnelle et de soutien à l'innovation seront mis en place pour encourager leur participation active à l'économie. Par ailleurs, des dispositifs de soutien à l'emploi et des mesures incitatives seront déployés pour stimuler l'insertion professionnelle des jeunes, en particulier ceux issus de milieux défavorisés. Il s'agit ainsi de valoriser le capital humain et de créer un environnement propice à l'émergence d'une nouvelle génération d'acteurs économiques dynamiques. A cet effet, un aménagement de

superficies agricoles au profit des jeunes est pris en charge, entre autre, sur ce projet de loi de finances 2025.

**V.2. Grandes masses du projet de budget 2025**  
**V.2.1. Principales composantes des recettes**

Le niveau des recettes (hors financement déficit) atteindra Cent dix milliards cinq cent millions (110 500 000 000) MRU en 2025, soit une progression de 5,89% par rapport à la Loi de Finances Rectificatives 2024.

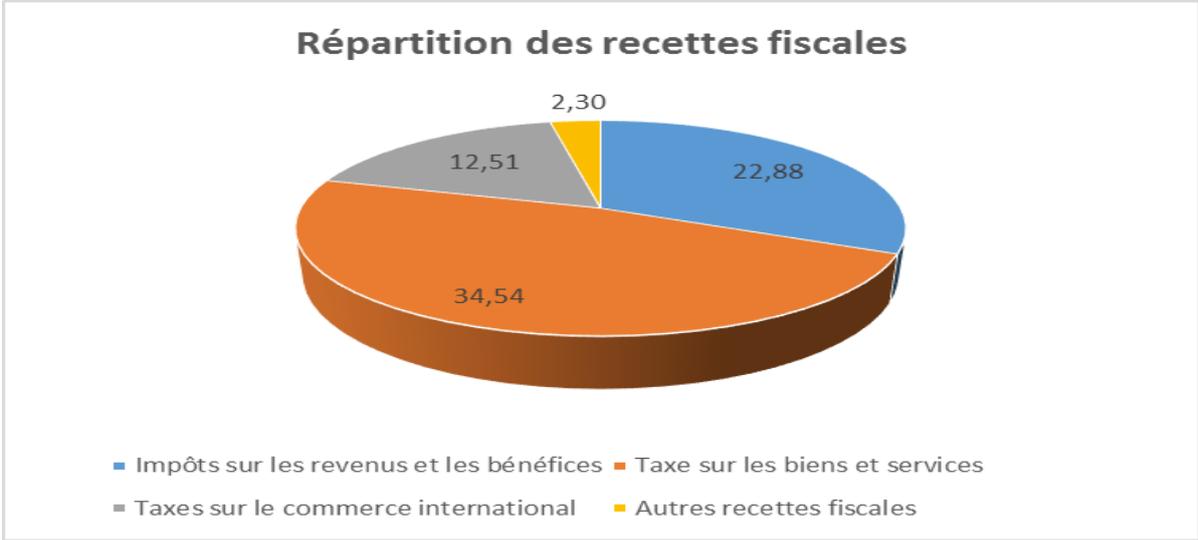
Figure 14: Répartition des Recettes en 2025



- RF : Recettes Fiscales
- IR : Impôts sur les revenus et les bénéfices
- BS : Taxe sur les biens et services
- CI : Taxes sur le commerce international
- ARF : Autres recettes Fiscales
- RNF : Recettes non Fiscales
- Hyco : Recettes des hydrocarbures

Les recettes fiscales s'établiront, en 2025, à soixante-douze milliards trois cent millions (72 300 000 000) MRU, soit une progression de 7,27% par rapport à la LFR 2024, portées essentiellement par les taxes sur les biens et services (+27,83%), les impôts sur les bénéfices et profits (+9,62%).

Figure 15: Répartition des recettes fiscales



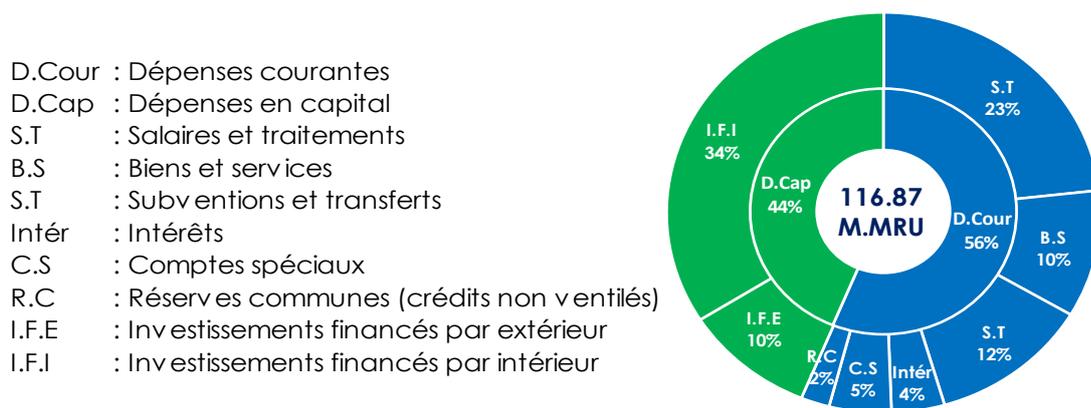
Les recettes non-fiscales enregistreront une hausse de 0,57% comparativement à leur niveau dans la LFR 2024, pour se situer à vingt-deux milliards huit cent quatre-vingt-dix millions (22 890 000 000) MRU.

Les CAS sont projetés, en 2025, à un montant de cinq milliards quatre cent dix millions (5 410 000 000) MRU contre 5 483 309 034 MRU en 2024, soit une régression de 1,34%.

## V.2.2. Principales composantes des dépenses 2024

Les dépenses globales du budget de l'Etat passeront à cent seize milliards huit soixante-douze millions trois cent dix mille (116.872.310.000) Ouguiya contre cent sept milliards sept cent quinze millions cinq cent quarante-trois mille deux cent cinquante-cinq (107.715.543.255) Ouguiya dans la loi de finances rectificative 2024, soit une progression de 7,83%.

Figure 16: Répartition des dépenses en 2025



Les dépenses de fonctionnement resteront stables à un montant de 65,68 milliards ouguiyas MRU au niveau du PLF 2025 comparé à LFR 2024.

. Elles représentent ainsi 56,2% du budget de l'État en 2025, comparées à 60,9 % prévu dans la LFR 2024.

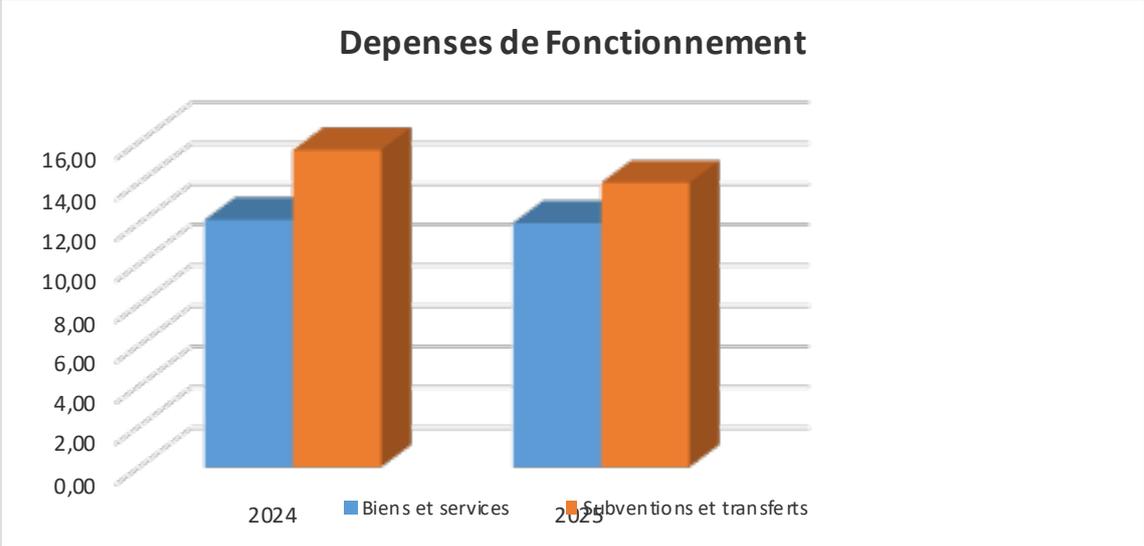
Les dépenses de biens et services sont arrêtées à 12,02 milliards MRU contre 12,17 milliards MRU en 2024, soit une baisse de 0,15%.

Les subventions et transferts courants se chiffrent à 14 milliards MRU contre 15,61 milliards MRU enregistrant ainsi une diminution de 10,34%.

Les intérêts de la dette publique seront portés en 2025 à 4,62 milliards MRU contre 4,14 milliards d'ouguiya MRU en 2024.

Les crédits non-ventilés sont établis à 2,5 milliards MRU en 2025 contre 2,37 milliard d’ouguiya MRU dans la LFR 2024.

Figure 17: Dépenses de fonctionnement 2025

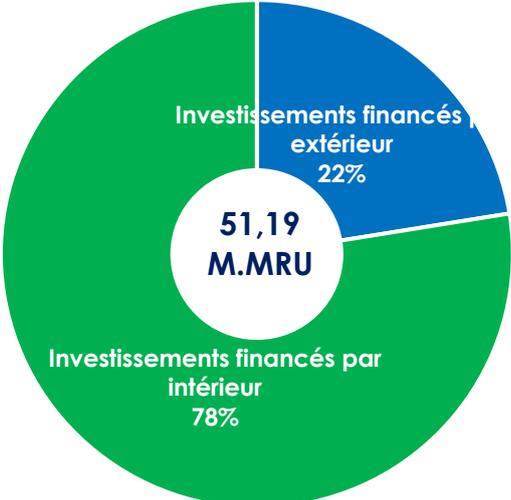


En revanche, les dépenses d’investissement continueront à bénéficier d’une part accrue dans l’allocation des ressources, et seront portées, en 2025, à un montant de 51,19 milliards MRU dont 78% financées sur des ressources intérieures contre 42,14 milliards MRU en 2024.

Cette enveloppe se répartit en :

- Dépenses d’investissement sur ressources propres de l’Etat pour : 39,70 milliards MRU, soit 78% du total des dépenses d’investissement ;
- Dépenses d’investissement sur ressources extérieures pour : 11,49 milliards MRU, soit 22% du total des dépenses d’investissement dont 36,7% de prêts et 63,3% de dons.

Figure 18: Répartition des dépenses d’investissements

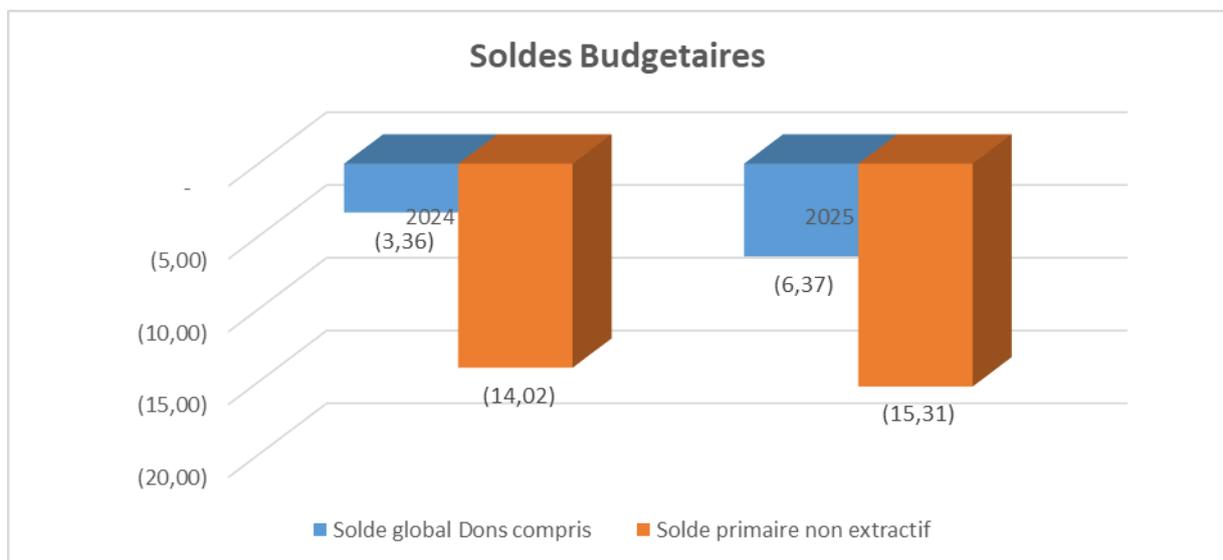


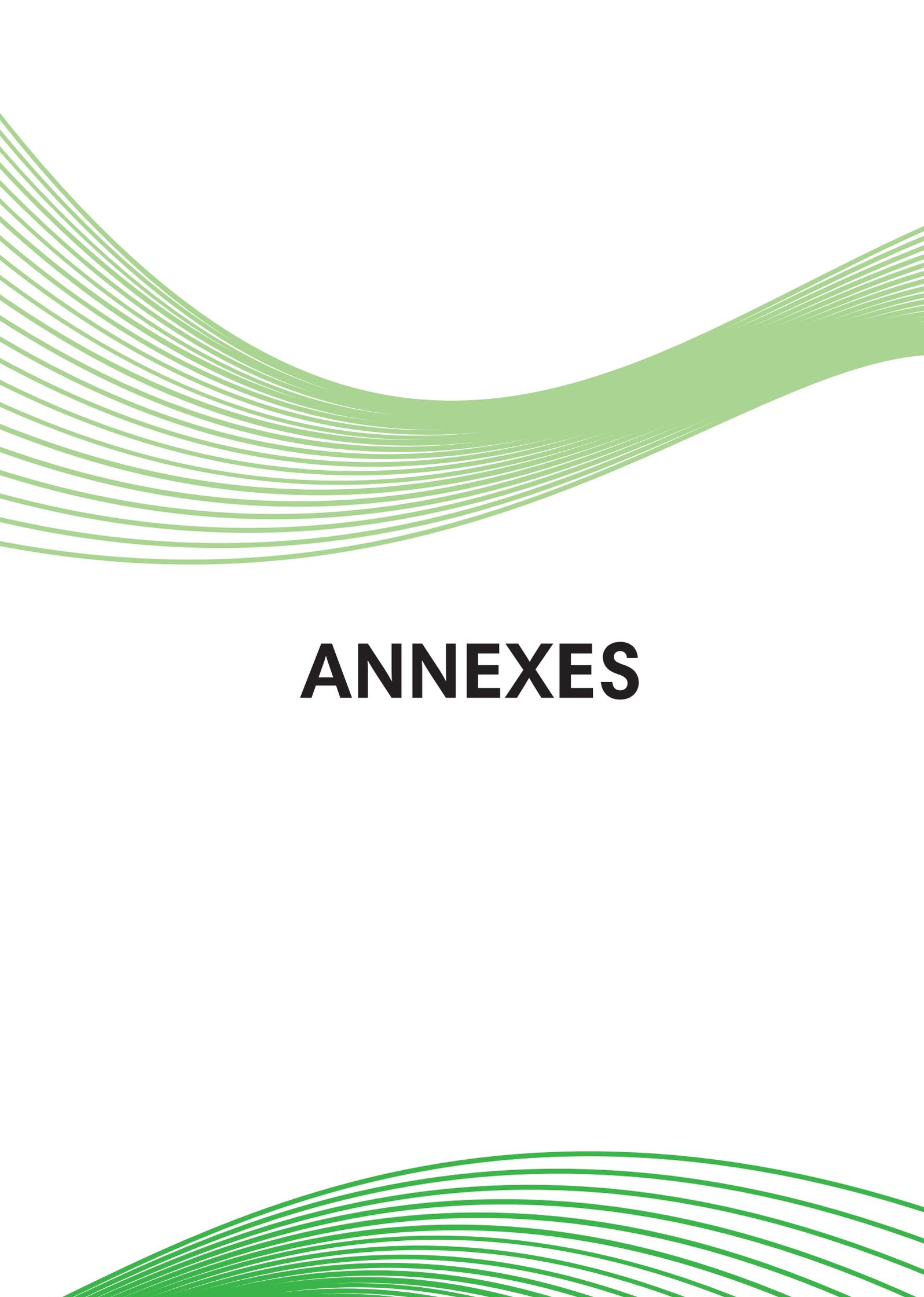
Globalement, les dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire, les soins de santé primaire, l'accès à l'eau et à l'assainissement, les dépenses des programmes d'assistance sociale ont conservé leur caractère prioritaire en conformité avec les programmes présidentiels et le plan d'actions 2021-2025 de la SCAPP.

### V.2.3. Solde budgétaire

Le solde budgétaire global prévu en 2025 se détériore par rapport à 2024 pour s'établir à -6,37 milliards MRU (-1,44% du PIB) contre -3,36 milliards MRU en 2024 (-1,12% du PIB). Cette détérioration s'explique essentiellement par la mise en œuvre du programme de son excellence pour le deuxième quinquennat traduit dans la volonté affichée par le gouvernement d'investir plus pour booster d'avantage la croissance et améliorer l'emploi.

Figure 19: Soldes budgétaires 2025





# **ANNEXES**

Principaux indicateurs économiques et financiers 2023-2025			
	2023	2024	2025
	Réalisations	Estimations	Prévisions
	(Variation annuelle en %)		
<b>1. Economie mondiale</b>			
Taux de croissance PIB mondial	3,3	3,2	3,2
Taux de croissance PIB Afrique subsaharienne	3,6	3,6	4,2
Prix à la consommation mondiaux	8,7	6,9	5,8
Volume du commerce mondial (biens et services)	1,2	2,6	3,3
Prix baril de pétrole (en \$US/baril)	82,6	84	79
Prix du fer (en \$US/t)	120,6	110	105
Cours de l'or (en \$US/once)	1 943	2 100	2 050
<b>2. Economie nationale</b>			
	(Variation annuelle en %)		
<b>Croissance économique et Prix</b>			
Taux de croissance du PIB réel	6,5	4,6	4,2
Production de fer (en millions de tonnes)	14	14	14,8
Indice national des prix à la consommation (INPC)	5	2,3	3,5
	(En pourcentage du PIB)		
<b>Opérations consolidées de l'Etat</b>			
Recettes Publiques hors dons	21,0	22,9	23,1
Dépenses publiques et prêts nets	24,9	25,5	26,5
Solde primaire (Dons exclus)	- 2,9	- 1,6	- 2,4
Solde budgétaire global	- 2,1	- 1,1	- 1,4
Dettes publiques nettes	45,2	41,2	42,8
<b>Secteur extérieur</b>			
Solde du compte courant	- 10	- 7,9	- 8,4
Encours de la dette extérieure publique (en Millions \$US)	4 033	4 025	4 054
Réserves officielles brutes			
En Millions \$US	2 032	2 039	2 015
En mois d'importations	6,3	6,5	6,2
<b>Pour mémoire</b>			
PIB nominal (En milliards MRU)	382,6	416,3	439,7
PIB nominal (En millions \$US)	10 481	10 589	11 152
Taux de change MRU/US\$ (moyenne annuelle)	39,3	39,3	39,3
Source: FMI-MEF			

## Equilibre Budgétaire 2024-2025

LIBELLE	LFR 2024	PLF 2025	Ecart
<b>Total général des ressources du budget de l'Etat (y compris financement du déficit)</b>	107 715 543 255	116 872 310 000	9 156 766 745
<b>Total général des recettes du budget de l'Etat (hors financement du déficit)</b>	104 358 473 393	110 500 000 000	6 141 526 607
<b>Recettes totales du Budget général</b>	98 875 164 359	105 090 000 000	6 214 835 641
<b>Recettes fiscales</b>	67 335 762 303	72 230 000 000	4 894 237 697
<b>Recettes non fiscales</b>	22 761 250 021	22 890 000 000	128 749 979
<b>Recettes de la pêche</b>	7 566 108 059	7 560 000 000	-6 108 059
<b>Recettes minières</b>	3 150 161 636	2 860 000 000	-290 161 636
<b>Dividendes et redevances des Epa</b>	7 396 414 101	7 370 000 000	-26 414 101
<b>Recettes Diverses (Dette rétrocédée et ,recettes pétrolières, redevances maritimes et autres)</b>	4 648 566 226	5 100 000 000	451 433 774
<b>Recettes en capital</b>	1 190 612 035	1 170 000 000	-20 612 035
<b>Dons</b>	7 587 540 000	8 800 000 000	1 212 460 000
<b>Projets</b>	6 857 430 000	7 270 000 000	412 570 000
<b>Aide budgétaire</b>	730 110 000	1 530 000 000	799 890 000
<b>Recettes des comptes spéciaux</b>	5 483 309 034	5 410 000 000	-73 309 034
<b>Excédent/déficit (+,-)</b>	-3 357 069 861	-6 372 310 000	-3 015 240 139
<b>Total Général des Charges du budget de l'Etat</b>	107 715 543 255	116 872 310 000	9 156 766 745
<b>Dépenses totales du Budget Général</b>	102 232 234 221	111 462 310 000	9 230 075 779
<b>Dépenses courantes</b>	55 958 054 917	55 653 000 000	-305 054 917
<b>Salaires et traitements</b>	25 805 116 886	27 130 000 000	1 324 883 114
<b>Biens et services</b>	12 172 000 000	12 023 000 000	-149 000 000
<b>Transferts courants</b>	15 613 814 248	14 000 000 000	-1 613 814 248
<b>Intérêts sur la dette publique</b>	4 137 280 976	4 619 310 000	482 029 024
<b>Extérieurs</b>	2 435 460 800	2 900 000 000	464 539 200
<b>Intérieurs</b>	1 701 820 176	1 719 310 000	17 489 824
<b>Réserves communes</b>	2 367 123 783	2 500 000 000	132 876 217
<b>Restructuration et prêts nets</b>			
<b>Dépenses d'équipement</b>	42 136 898 328	51 190 000 000	9 053 101 672
<b>Investissement financés par extérieur</b>	10 595 180 000	11 490 000 000	894 820 000
<b>Investissement financés par intérieur</b>	31 541 718 328	39 700 000 000	8 158 281 672
<b>Dépenses des comptes spéciaux</b>	5 483 309 034	5 410 000 000	-73 309 034

## Tableaux des Ressources

RESSOURCES	LFR 2024	PLF 2025	VARIATION	
			UM	%
<b>Total général des ressources du budget de l'Etat ( y compris le financement du déficit )</b>	<b>107 715 543 255</b>	<b>116 872 310 000</b>	<b>9 156 766 745</b>	<b>8,50</b>
<b>Total des ressources du budget de l'Etat (financement du déficit non compris)</b>	<b>104 358 473 393</b>	<b>110 500 000 000</b>	<b>6 141 526 607</b>	<b>5,89</b>
Recettes fiscales	67 335 762 303	72 230 000 000	4 894 237 697	7,27
Recettes non fiscales	22 761 250 021	22 890 000 000	128 749 979	0,57
Recettes en capital	1 190 612 035	1 170 000 000	-20 612 035	-1,73
Dons	7 587 540 000	8 800 000 000	1 212 460 000	15,98
Projets	6 857 430 000	7 270 000 000	412 570 000	6,02
Appuis budgétaires	730 110 000	1 530 000 000	799 890 000	109,56
Ressources des Comptes Spéciaux du Trésor	5 483 309 034	5 410 000 000	-73 309 034	-1,34
Financement du déficit	3 357 069 861	6 372 310 000	3 015 240 139	89,82

## Tableaux des Charges

CHARGES	LFR 2024	PLF 2025	VARIATION	
			UM	%
<b>Pouvoirs publics et fonctionnement des administrations</b>	<b>55 958 054 917</b>	<b>55 653 000 000</b>	<b>-305 054 917</b>	<b>-0,55%</b>
<b>Intérêts de la dette Publique</b>	<b>4 137 280 976</b>	<b>4 619 310 000</b>	<b>482 029 024</b>	<b>10,44%</b>
* dont Intérêts dette extérieur	2 435 460 800	2 900 000 000	464 539 200	16,02%
<b>Dépenses d'Investissement</b>	<b>42 136 898 328</b>	<b>51 190 000 000</b>	<b>9 053 101 672</b>	<b>17,69%</b>
<b>Total des dépenses du Budget Général</b>	<b>102 232 234 221</b>	<b>111 462 310 000</b>	<b>9 230 075 779</b>	<b>8,28%</b>
<b>Dépenses sur Comptes Spéciaux du Trésor</b>	<b>5 483 309 034</b>	<b>5 410 000 000</b>	<b>-73 309 034</b>	<b>-1,36%</b>
Plafond prêts et avances pouvant être consentis				
<b>Comptes d'affectation spéciale</b>	<b>5 483 309 034</b>	<b>5 410 000 000</b>	<b>-73 309 034</b>	<b>-1,36%</b>
Budget d'affectation spéciale				
<b>TOTAL DES CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT</b>	<b>107 715 543 255</b>	<b>116 872 310 000</b>	<b>9 156 766 745</b>	<b>7,83%</b>